

XXIV^e ANNÉE

AVRIL



1908

No 4



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Le Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife

L



LE R^me Père Général par une lettre encyclique datée de Rome, le 14 janvier 1908, invite les membres des Trois Ordres Séraphiques à célébrer dignement le jubilé sacerdotal de S. S. Pie X. Voici la traduction de cette lettre :

« Fr. Denis Schuler, ex-ministre de la Province de Sainte-Élisabeth de Thuringe, Consultant de la S. Congr. de la Propagande, Ministre Général de tout l'Ordre des Frères Mineurs, et humble serviteur dans le Seigneur.

« A ses bien-aimés dans le Christ les Pères, Frères et Sœurs de son obéissance qui servent le Seigneur dans le monde entier, salut, paix, union vraie des âmes et pleine consolation dans l'Esprit-Saint.

« Alors qu'en tous lieux l'Univers chrétien se réjouit de voir commencer sous de favorables auspices le cinquantième anniversaire de prêtrise de notre très saint seigneur le Pape Pie X, il convient que l'Ordre Séraphique manifeste haute-

ment sa joie, lui qui peut se glorifier d'avoir pour vigilant Protecteur ce même Souverain Pontife, comme aussi d'être « *entièrement soumis à la Sainte Église Romaine* (1) » par le vœu spécial de notre père saint François.

« Ainsi obligé par le devoir et par une ardente dévotion à l'égard du Vicaire du Christ sur la terre, il ne peut rester en retard sur aucune famille religieuse dans la célébration de cet heureux anniversaire, d'autant que par une coïncidence providentielle cet auguste Jubilé du Souverain Pontife tombe l'année même où nous fêtons le sixième centenaire du saint trépas de notre Docteur subtil Jean Duns Scot, et le septième de la fondation de l'Ordre.

« Poussés donc par tant de motifs d'une sainte allégresse, il ne sera rien sans doute que les enfants de saint François ne mettent en œuvre pour célébrer dignement ces trois glorieux événements.

« Il serait à souhaiter qu'à cette occasion solennelle, des pèlerinages nationaux à Rome et à Assise fussent organisés parmi les Tertiaires ; mais dans les temps difficiles que nous traversons il sera peut-être plus opportun que sans quitter sa patrie, chacun perpétue la mémoire de cette année sainte en adressant à Dieu de plus ferventes prières, en participant aux cérémonies solennelles qui seront prescrites, en offrant pour le Souverain Pontife des aumônes plus généreuses ; tout cela n'empêche point d'ailleurs que des pèlerinages particuliers ne soient entrepris, selon qu'il sera possible, aux sacrés tombeaux des apôtres et du saint Patriarche, ou du moins aux sanctuaires nationaux de chaque contrée. »

Le R^m P. Général recommande ensuite divers moyens de célébrer dignement le Jubilé pontifical dans les églises des trois Ordres : Messes aux intentions du Saint Père ; neuvaines solennelles, prédications qui auront pour effet la fréquentation des sacrements, le renouvellement, dans le cœur des fidèles, des sentiments de piété et particulièrement de filiale dévotion au

(1) Paroles de la Règle des Frères Mineurs, CH. XVII.

Saint Siège
enfin célébré
effectif de l'

Il sollicite
recueillir le
dont le tota
Provinciaux
Souverain I
timents d'a
cain.

« Enfin, c
cœur au Se
à son Églis
Correcteur.
sainte Égli
gneur nos p

« A vous
Séraphique

« Donnée
JÉSUS, le I.

Le T. R.
France était
verain Pontif
et le Pape de
pour l'Église
conformément
ajoutait qu'i
dans ses pré
ce qu'il faut

pour vigilant
e aussi d'être
e (1) » par le

te dévotion à
peut rester en
bration de cet
cidence provi-
ontife tombe
aire du saint
et le septième

e allégresse, il
François ne
trois glorieux

lennelle, des
nt organisés
s que nous
ns quitter sa
ée sainte en
ticipant aux
frant pour le
s; tout cela
articuliers ne
s tombeaux
x sanctuai-

moyens de
églises des
; neuvaines
équation
fidèles, des
dévotion au

Saint Siège Apostolique et à la personne auguste du Pape ;
enfin célébration plus solennelle du 18 septembre, anniversaire
effectif de l'ordination sacerdotale de Pie X.

Il sollicite, en terminant, les Directeurs des Fraternités de
recueillir les offrandes volontaires des Frères et des Sœurs,
dont le total envoyé à Rome par l'intermédiaire des Ministres
Provinciaux sera remis par les soins de la curie généralice au
Souverain Pontife, à la date du 15 septembre, en gage des sen-
timents d'amour et de dévouement de tout l'Ordre francis-
cain.

« Enfin, conclut le R^{me} Père, rendons grâces du fond du
cœur au Seigneur notre Dieu qui a donné un si grand Pontife
à son Église, et à l'Ordre un tel Protecteur, Gouverneur et
Correcteur. Pour sa conservation et pour la prospérité de la
sainte Église de Dieu ne cessons jamais d'adresser au Sei-
gneur nos prières. »

« A vous tous nous accordons avec amour la Bénédiction
Séraphique. »

« Donné à Rome, en la solennité du Très Saint Nom de
JÉSUS, le 14 janvier 1908. »

FR. DENIS SCHULER,
Ministre Général.

Le Pape et le Tiers-Ordre

Le T. R. P. Vicaire Provincial de la Province de Saint-Denis en
France était reçu en janvier dernier, en audience privée par le Sou-
verain Pontife. Au cours de la conversation, il parla du Tiers-Ordre
et le Pape de dire : « Ah ! le Tiers-Ordre ! de quels avantages il serait
pour l'Église de France, à l'heure actuelle, si on avait su l'organiser
conformément au désir de Léon XIII. » Et comme le Révérend Père
ajoutait qu'il recommandait toujours avec instance le Tiers-Ordre
dans ses prédications au point qu'on l'en plaisantait parfois : « C'est
ce qu'il faut faire, reprit Pie X, créez partout des Fraternités. »



Prêtre, franciscain, martyr



L descendait de l'autel du sacrifice où il avait immolé la sainte victime pour le salut des pauvres pécheurs ; il tenait dans ses mains pures le ciboire précieux que remplissait le pain du ciel ; à la sainte Table, il distribuait la nourriture des anges à des âmes affamées d'immortalité : quand la balle perfide et cruelle d'un traître agenouillé à ses pieds vint l'atteindre en pleine poitrine et le renversa sur les marches de l'autel, immolé avec la victime sainte qu'il portait dans son cœur et tenait dans ses mains raidies.

L'assassin a poussé un cri de fauve et, menaçant de son revolver, il a bondi vers la porte de sortie, mais l'assistance un moment terrifiée s'élança à la poursuite du forcené qu'un policeman parvient à saisir et, avec l'aide d'autres hommes, à désarmer et à maîtriser non sans peine. Conduit en prison, il déclare qu'il est anarchiste et professeur d'anarchie depuis quinze ans, qu'il ne connaissait pas ce prêtre, ni son Ordre, ni sa nationalité, qu'il était décidé à en tuer un dans la journée : car le prêtre représentant de la religion est le plus grand ennemi du peuple.

Mais le bruit de l'attentat s'est répandu comme une traînée de poudre, la foule s'est amassée ; à tous sans distinction de croyances, le crime paraît si odieux qu'un grand cri se fait entendre : « Il faut lyncher ce misérable ! » C'est à grand'peine déjà que, pour l'amener en prison, la police a pu préserver l'assassin contre l'excitation de la foule, et bientôt on saisit un moment favorable pour l'éloigner de la ville et l'envoyer à quinze milles de là ; il ne serait pas en sûreté contre l'indignation populaire.

Quant au prêtre, ses frères en religion, les Franciscains de la paroisse Sainte-Elisabeth, étaient accourus au premier bruit ; en toute hâte, ils lui avaient donné l'extrême-onction ; puis le laissant étendu à la même place au pied de l'autel du sacrifice, ils avaient disposé des cierges autour de sa dépouille exposée comme celle des morts. La justice fait l'examen du corps ; la balle a traversé le cœur et l'a tué raide, c'était à bout portant.

Le même examen médical découvre sur le corps du prêtre de rudes instruments de pénitence. On apprend bientôt que ce religieux,

supérieur de
plein d'œuv
proclamer le
rité de celui
ni la vie bie
l'amour, l'an
pure et san
Dieu choisit

Ceci se p
dernier et la
religieux de

Les Amé
festation de
et des envii
liers de Col
enfants des
prennent pa
à la suite d
maire et tou

Les prote
et le ton d
de l'attenta
senté dans
se, » — du
majestueus
Montagnes

C'était si
nies de no
avec un re
le corps so
abords poi
fanfare, un
de la symp

Le R. P
son de cett
dit-il, ne v
leur genre.
cisain ou

supérieur de sa communauté, à peine âgé de quarante ans, était déjà plein d'œuvres et de mérites ; partout la voix populaire s'élève pour proclamer le zèle, la bonté, la piété, la vie pure et mortifiée, la charité de celui dont hier encore personne ne semblait connaître le nom ni la vie bien cachée en Dieu. La haine avait armé l'assassin, mais l'amour, l'amour de Dieu, avait guidé sa main et choisi la victime pure et sans tache. C'est l'histoire de tous les martyrs. Ceux que Dieu choisit sont bien choisis.

Ceci se passait en Amérique à Denver, Colorado, le 23 février dernier et la victime est le Père Léo Heinrichs, d'origine allemande, religieux de la Province franciscaine du Saint Nom de Jésus.

Les Américains organisèrent des funérailles grandioses, vraie manifestation de l'ordre contre l'anarchie. Le nombreux clergé de la ville et des environs, toutes les sociétés religieuses et patriotiques : chevaliers de Colomb, chevaliers de Saint-Jean, en nombre imposant ; enfants des écoles, petites filles vêtues de blanc, sociétés de dames, prennent part au service et défilent dans une procession immense à la suite du corps, ayant à leur tête le gouverneur de la place, le maire et toutes les notabilités.

Les protestants s'unissent aux catholiques pour honorer la victime et le ton de leurs journaux monte au diapason du lyrisme. Parlant de l'attentat : « Jamais, disent-ils, semblable holocauste ne s'est présenté dans de pareilles conditions au cours de l'histoire de l'Église, » — du service : « Jamais démonstration aussi imposante, aussi majestueuse et impressionnante ne s'est déroulée à l'ombre de nos Montagnes Rocheuses. »

C'était sincère et c'était vrai. Parlant de l'Eucharistie, des cérémonies de notre religion, des instruments de pénitence, ils l'avaient fait avec un respect vraiment remarquable et digne d'éloges. Quand le corps sortit de l'église, la masse des protestants qui se tenait aux abords pour suivre ensuite le cortège entonna, accompagnée d'une fanfare, une hymne religieuse de circonstance, témoignage spontané de la sympathie de tous.

Le R. P. O'Ryan dans une oraison funèbre expliqua bien la raison de cette unanimité dans les sentiments de tous. « Les Frères, dit-il, ne voulaient pas d'oraison funèbre : c'est contre leurs usages et leur genre. Mais il faut que je parle, car il ne s'agit pas ici d'un franciscain ou d'un prêtre, mais de l'Église, de l'ordre, de la civilisa-

tion, de la religion menacés par cette anarchie qui se répand à travers l'Europe et envahit l'Amérique.

« Il vient l'anarchiste, après avoir médité son crime et il tue ce prêtre. Pourquoi? C'est un fils du gentil saint François, l'ami de tous; c'est un homme vertueux entre tous, c'est l'homme de la paix; il le tue au moment même où il fait l'œuvre de la paix et de la charité. Pourquoi? je vous le demande. Pourquoi? uniquement parce que c'est un prêtre, c'est-à-dire un représentant de l'Église, un officier de cette immense armée que l'Église met sur pied et qui seule peut défendre le monde contre l'anarchie. L'anarchiste le sait bien; il voit clair et juste. Ni les rois, ni les présidents, ni les armées, ni les lois ne tiendront contre lui et ne triompheront de lui. Les anarchistes ne craignent plus tout cet appareil vieilli. Mais ils ont un ennemi irréductible, c'est l'Église, c'est le Pape, le sacerdoce, les Ordres religieux. Voilà les protecteurs de l'ordre et de la civilisation: c'est le secret de sa rage contre les prêtres; il veut en tuer, il se lève le matin avec la résolution d'en tuer un, deux, plusieurs dans la journée. Pourquoi encore une fois? Parce que pour lui, le prêtre c'est l'ennemi. »

O le beau rôle des prêtres! O quel triomphe pour l'Église! Voilà ce que les protestants eux-mêmes ont compris, c'est le secret de leur sympathie et c'est le gage d'espérance déposé au sein de l'Église catholique. Le jour viendra, prédit par un illustre converti, où dans le monde il n'y aura plus que deux camps: celui de l'anarchie, de la destruction, du nihilisme, et du mal, et de l'autre côté celui du bien, de l'ordre, de la civilisation et de Dieu, et ce camp n'aura qu'un drapeau, celui de l'Église catholique.

Aussi ceux qui tombent comme le P. Léon sont-ils les martyrs d'une grande cause et l'Ordre franciscain peut être fier d'avoir été trouvé digne de fournir une de ces victimes dont le sang fera germer des catholiques.

Ce ne sont pas des condoléances, mais des félicitations que nous envoyons à nos frères de la Province américaine du Saint Nom de Jésus.

Le P. Léon nous apprend que plus n'est besoin désormais d'aller en Chine et au Japon chercher la palme et la couronne; ici dans nos pays prétendus civilisés nous pouvons rencontrer le sauvage, le barbare qui nous permettra de donner à Dieu le témoignage du sang: à chacun de nous de préparer la victime digne de cet honneur.

X., O. F. M.



L



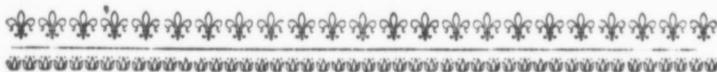
ES A
pele
Con
et a
heur
SO
grès
grès de la tempé
L'Autriche au
jour des Congrè
son *Katholikent*
les Tertiaires de
Terziarentag. I
tive et dirigé l'e
solide.

C'est le dima
un vrai *Jour*, ca

Dès le matin,
Tiers-Ordre de
" Nous voulons
et les unir dava
faire savoir à n
seulement il exi
est capable de l
gieuse et social
ment poussée p
de Fraternités
Directeurs qui
faut s'organiser
qui rendront co
et les autres. "

Après la mes
grandement leu
ordre de leurs c
dans le grand r

Le R. P. Pirn



Le "Terziarentag" de Vienne



ES Allemands d'Autriche et d'Allemagne ont coutume d'appeler TAG ce qui veut dire JOUR, les réunions générales ou Congrès de leurs différentes sociétés nationales, religieuses et autres. Les TAG ont quelquefois plus de vingt-quatre heures et durent plusieurs jours comme les SEMAINES SOCIALES par exemple de France. Ce sont donc de vrais Congrès, c'est ainsi que nous voyons l'*Abstinents-tag* ou Congrès de la tempérance, le *Katholikentag* ou Congrès des catholiques etc. . .

L'Autriche avait eu dans le cours de l'année 1907 son *Sodalentag* ou jour des Congrégations de la sainte Vierge dont on a beaucoup parlé et son *Katholikentag* ou congrès des sociétés catholiques réunis à Vienne ; les Tertiaires de saint François, pour la première fois, ont inauguré des *Terziarentag*. Les Pères Franciscains de Vienne qui en ont pris l'initiative et dirigé l'organisation, se félicitent d'un succès à la fois brillant et solide.

C'est le dimanche 17 novembre qu'eut lieu ce petit Congrès et ce fut un vrai *Jour*, car il dura du dimanche matin au dimanche soir.

Dès le matin, à la messe de communion des Tertiaires, le Directeur du Tiers-Ordre de Vienne, organisateur du Congrès, en indiqua le vrai but. " Nous voulons rapprocher les uns des autres les Tertiaires de l'Autriche et les unir davantage aussi à leurs Directeurs et guides. Nous voulons faire savoir à notre pays que le Tiers-Ordre existe chez nous, que non-seulement il existe, mais encore qu'il est plein de force et de vie et qu'il est capable de faire sa part dans la grande œuvre de régénération religieuse et sociale dans le Christ, inaugurée, par Léon XIII et énergiquement poussée par Pie X. Nous voulons apprendre aux Tertiaires de trop de Fraternités qui paraissent mortes ou languissantes, ainsi qu'à leurs Directeurs qu'il faut mettre la main aux œuvres et que dans ce but, il faut s'organiser. Les résultats obtenus par les Fraternités qui l'ont fait et qui rendront compte de leurs travaux au Congrès encourageront les uns et les autres."

Après la messe de communion où les Tertiaires Viennois édifièrent grandement leurs frères et sœurs de la province, par leur piété et le bon ordre de leurs cérémonies, il y eut une réunion spéciale pour les Directeurs dans le grand réfectoire du couvent franciscain.

Le R. P. Pirminus Hasenœhrl, Directeur d'une revue franciscaine pour

les Tertiaires et d'une autre pour les Directeurs du Tiers-Ordre avait toute la compétence voulue pour donner d'excellents conseils à ses confrères Directeurs du Tiers-Ordre. Il appuya fortement, en vue de l'organisation des Fraternités, sur les instructions spéciales pour les novices, — l'institution et la réunion régulière du Discrétoire — et une tenue exacte du catalogue des adresses. Il excita vivement les Directeurs à faire de la propagande tertiaire parmi les hommes qui sont en minorité dans le Tiers-Ordre comme d'ailleurs dans toutes les sociétés pieuses.

Les résolutions passées à cette réunion des Directeurs seront peut-être le fruit le plus sérieux de toute la journée. En voici quelques-unes des plus pratiques :

« Obtenir dans toutes les Fraternités une organisation convenable dont les principaux éléments seront : un bon Discrétoire — prudence dans les admissions — enseignement spécial des novices — un catalogue d'adresses bien tenu et mis en évidence — visite annuelle, etc. . . »

« Faire en sorte que chaque Fraternité se consacre à quelque œuvre de charité, de zèle ou de piété qui la fasse connaître à l'extérieur. Telles sont les visites des malades — le soulagement des pauvres — la veillée des morts — l'assistance en corps aux processions, funérailles, etc. . . »

« Convoquer chaque année un Congrès qui durerait jusqu'à trois jours, en rapport avec quelque solennité religieuse. Le but en serait de donner plus de vie au Tiers-Ordre d'amener le groupement et l'union des Fraternités, etc. . . Il y aurait à chaque Congrès une conférence des Directeurs qui contribuerait beaucoup à l'organisation du Tiers-Ordre et à l'uniformité de la direction.

« Faire du prosélytisme auprès des hommes, les amener au Tiers-Ordre par des exhortations faites au confessionnal, par la distribution de tracts, par des invitations, au cours des prédications. Compter également pour le recrutement des hommes sur la propagande faite par les frères eux-mêmes, les y encourager discrètement. . . »

Ces résolutions et d'autres du même genre nous font voir que partout les mêmes besoins se font sentir et que partout il faut employer les mêmes moyens. A combien de nos Fraternités au Canada ces conseils ne seront-ils pas utiles ?

La réunion générale eut lieu l'après-midi, ce fut grandiose. Il y avait là des représentants des différentes Provinces d'Autriche (Tyrol, Bohême, Carniole, Galicie) ; des religieux de différents Ordres et des prêtres séculiers.

Parmi les Tertiaires de marque on pouvait voir une dame de la cour, la marquise d'Epaignet, plusieurs membres de la noblesse autrichienne et en particulier la comtesse Eva Ledochowska si connue pour ses bonnes œuvres.

Il y avait de Monseigneur prince archevêque fraternelle du Congrès et maintenant a et de réaliser des catholiques

Il nous est milieu des a du Tiers-Ordre nités dans le

Un précieux portance acq la foule des bénédiction lue une lettre vinciaux d'A sonnalités re

Un télégram Joseph, illust la dynastie a Tertiaires r vœux de suc

A l'occasion aux Tertiaires citer de leur souhaitions deux ans.

s-Ordre avait
ils à ses con-
vue de l'orga-
ir les novices,
et une tenue

Directeurs à
t en minorité
és pieuses.

seront peut-
quelques-unes

venable dont
ence dans les
gue d'adres-

que œuvre de
. Telles sont
la veillée des
ic...

à trois jours,
it de donner
des Frater-

Directeurs
et à l'unifor-

Tiers-Ordre
on de tracts,
ment pour le
eux-mêmes,

que partout
r les mêmes
ls ne seront-

. Il y avait
ol, Bohême,
rêtres sécu-

e de la cour,
utrichienne
ses bonnes

Il y avait des délégués de Fraternités suisses, allemandes et polonaises ; Monseigneur l'Évêque auxiliaire et Vicaire-Général vint représenter le prince archevêque, cardinal Gruscha, et en sa qualité de Tertiaire, salua fraternellement la nombreuse assemblée. Il y vit une digne continuation du Congrès des catholiques dont l'enthousiasme durait encore, car c'est maintenant aux Tertiaires, dit-il, qu'il appartient de se mettre à l'œuvre et de réaliser le programme de restauration et de vie décidé au Congrès des catholiques.

Il nous est impossible de reproduire les discours prononcés ensuite au milieu des applaudissements des Tertiaires. Ils avaient trait à l'histoire du Tiers-Ordre dans le passé et aux moyens de bien organiser les fraternités dans le présent.

Un précieux encouragement pour les Tertiaires et une preuve de l'importance acquise, dès la première fois, par leur Congrès en Autriche c'est la foule des télégrammes d'adhésion venus de partout. A la suite de la bénédiction du Souverain Pontife et de celle du Rme Père Général, fut lue une lettre du Cardinal Archevêque, des télégrammes de tous les Provinciaux d'Autriche et d'un grand nombre de Fraternités ou d'autres personnalités religieuses et civiles.

Un télégramme envoyé à Sa Majesté apostolique, l'empereur François-Joseph, illustre descendant du Tertiaire Rodolphe de Habsbourg et dont la dynastie a toujours compté dans son sein à travers les siècles d'illustres Tertiaires reçut bientôt, en retour, un témoignage de satisfaction et des vœux de succès de la part de l'empereur.

A l'occasion nous pourrions encore revenir sur les bons conseils donnés aux Tertiaires et aux Directeurs au cours du Congrès. Il nous faut féliciter de leur succès les organisateurs et les Tertiaires d'Autriche et nous souhaitons un pareil résultat au prochain Congrès qui se tiendra dans deux ans.

C. M





Questions et Réponses

QUESTION : *J'ai acheté, il y a quelque temps, une croix sur laquelle se trouve la bénédiction de notre Père saint François ; je voudrais savoir ce que signifient les figures et les inscriptions qui s'y trouvent, quelle est l'histoire de cette croix, et à quels avantages et indulgences puis-je participer en l'achetant et en la portant.* — Une pauvre Tertiaire.

RÉPONSE : 1° Voici, d'abord, ce qui concerne les *figures* : sur la petite croix vous voyez, d'un côté, l'image de notre S. P. S. François ; il a les mains étendues pour appeler la bénédiction de Dieu sur ses enfants ; autour de lui la corde et la couronne séraphiques forment une guirlande et rappellent la dévotion de notre Père à la Vierge Immaculée et son amour de la pauvreté ; dans les quatre croisillons vous apercevez, entourées de la couronne d'épines et de branches d'olivier, de palmier et de rosier, les armes de l'Ordre Séraphique se rapportant au miracle de la stigmatisation de saint François.

De l'autre côté, les croisillons portent, en haut, le monogramme du Saint Nom de Jésus, propagé par le franciscain saint Bernardin de Sienna, puis, à droite, le buste de saint Louis, et, à gauche, celui de sainte Elisabeth, tous deux patrons du Tiers-Ordre.

2° Quant aux *inscriptions* vous pouvez lire autour de notre Séraphique Père ce verset tiré de son office liturgique : « *Signasti, Domine, servum tuum Franciscum signis Redemptionis nostræ ; Seigneur, vous avez marqué votre serviteur François des marques de notre Rédemption.* »

En-dessous du monogramme du Saint Nom de Jésus, vous lisez, en latin, ce que l'on appelle la *Bénédiction de saint François* ; en voici la traduction : « *Que le Seigneur te bénisse et qu'il te garde ; qu'il te montre sa face et qu'il ait pitié de toi ; qu'il tourne son visage vers toi, et qu'il te donne la paix. — Que le Seigneur te bénisse, frère Léon.* »

3° Voici en abrégé, l'histoire de cette bénédiction ; vous pourrez la lire plus au long dans les *Fioretti*, à la 2^{me} considération sur les Stigmates (p. 192).

Quelques jours avant que notre Séraphique Père ne fût marqué dans sa chair des glorieux Stigmates de la Passion de N.-S., Frère

Léon, son confesseur, il désirait avec un si grand désir être bienheureux comme la susdite et la reçut têt reçue que

Depuis lors du Frère Léon l'auteur des *Fioretti* franciscain, ce fait isolé et qu'il nous raconte nous paraît miraculeux la même que le pape Benoît

Ces faits et circonstances de cette bénédiction dans les tentatives de cette question, est u

Telle fut l'histoire. Toutefois, il est certain que saint François a une messe spéciale même, son infirmité révélée de Dieu par les prêtres de l'Ordre du peuple chastes, et l'exemple

(1) Le précieux et d'une note expliquée de nos jours, à A

(2) Cfr. Th. de XI, 10 ; Frère L

(3) Cfr. Waddi *Dei Beatif.*, etc.

(4) Cfr. Nom. qu'ils (les prêtres) ont fait ! »

Léon, son confesseur et compagnon préféré, celui qu'il aimait à appeler sa *petite brebis*, fut assailli par une tentation. Pour en être délivré, il désirait avoir quelque pieuse sentence écrite de la main de son bienheureux Père. Saint François traça de sa main la bénédiction susdite et la remit à son compagnon. Frère Léon ne l'eût pas plus tôt reçue que la tentation cessa (1).

Depuis lors, Thomas de Célano, vers 1247, c'est-à-dire du vivant du Frère Léon, et saint Bonaventure, vers 1260 (2), puis, plus tard, l'auteur des *Fioretti* (*l. c.*), et en 1619, Wadding, l'historien de l'Ordre franciscain, constatent que la délivrance du Frère Léon ne fut pas un fait isolé et que bon nombre de merveilles, entre autres, plusieurs guérisons miraculeuses ont été obtenues par le moyen de cette bénédiction la même chose est constatée dans un document conservé par le pape Benoît XIV, vers 1720 (3).

Ces faits engagèrent des personnes pieuses à faire des reproductions de cette bénédiction, à les porter sur elles et à s'en servir dans les tentations et les maladies. La croix, objet de la présente question, est une de ces reproductions.

Telle fut l'origine de la célèbre bénédiction de N. P. S. François. Toutefois, il convient de noter qu'elle n'a pas été composée par saint François, mais bien par Dieu lui-même, et que c'est d'une promesse spéciale de Dieu qu'elle tire sa principale, et nous dirons même, son infaillible efficacité. En effet, c'est par cette bénédiction, révélée de Dieu et confirmée d'une promesse solennelle, que les prêtres de l'Ancienne Loi devaient bénir le peuple de Dieu, figure du peuple chrétien (4). Or, Dieu sera toujours fidèle à ses promesses, et l'exemple de Notre-Seigneur et l'expérience des Saints nous

(1) Le précieux autographe de cette bénédiction, accompagné d'une attestation et d'une note explicative de la main du Frère Léon lui-même, se conserve encore de nos jours, à Assise, au Sagro-Convento.

(2) Cfr. Th. de Celano, *Vita secunda*, II, c. XVIII, et S. Bonav., *Vita St Franci.* XI, 10; Frère Léon ne mourut que vers 1271, à un âge fort avancé.

(3) Cfr. Wadding, *Annal. O. M., ad an. 1224*, VIII; Benoît XIV, *De Serv. Dei Beatif.*, etc. I, IV, p. 2, c. 25, n. 6.

(4) Cfr. Nom. VI, 24; à la bénédiction Dieu ajoute ces paroles. « C'est ainsi qu'ils (les prêtres) invoqueront mon nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai! »

prouvent la puissance de la parole de Dieu contre les attaques du démon.

4° Par tout ce que nous venons de dire, vous connaissez suffisamment les *avantages* que vous pouvez attendre du port de cette croix, puisque vous l'avez vue délivrant des tentations et guérissant les malades qui la portent avec dévotion et confiance. En outre, elle vous met tout particulièrement sous la protection de N. P. S. François

Cependant, la bénédiction elle-même n'a pas été, que nous sachions, enrichie d'une *indulgence* spéciale ; mais à la croix vous pouvez faire appliquer les indulgences apostoliques dont nous avons parlé naguère (1).

5° Ces croix ont été frappées par les soins du R. P. Ange-Marie et se vendent pour aider à l'acquittement de la dette contractée pour la construction de notre chapelle conventuelle de Québec. Quand donc vous en avez acheté une, vous vous êtes placée au nombre des bienfaiteurs de ce couvent, et par conséquent vous avez part *aux nombreuses Messes* qui y sont célébrées tous les jours.

FR. M.-A., O. F. M.

(1) Cfr. notre *Revue*, février 1908, p. 61, 3°.



PI
huit mille ho
encore n'oppo

Entrant da
ouvertes, on p
fut rien. La r
furent hachés
à l'encan, les
les prêtres ma

Le cimeti
tombèrent so
rer sur les ru
amoureuseme
leur fureur si
Montagne. Ne
gnifique dem
sous les fils c
n'avait été qu

Depuis lor
mêler sa gra
ce site si be
corbeaux, le
de la hyène e

L'imaginat
désolation de
lantes s'ajout
avaient prom
habitants val

attaques du

issez suffisam-
le cette croix,
guérissant les
n outre, elle
V. P. S. Fran-

que nous sa-
oix vous pou-
is avons parlé

Ange-Marie
e contractée
de Québec.

s placée au
nt vous avez
jours.

F. M.

En Terre-Sainte

LES FRANCISCAINS MARTYRS

(suite)



PRÈS avoir passé comme un ouragan sur le territoire de Tripoli, Bibars, poursuivant ses conquêtes, marcha sur Antioche dont il s'empara sans beaucoup de peine ; car des cent mille habitants qui composaient sa population, huit mille hommes seulement s'étaient retirés dans la forteresse ; encore n'opposèrent-ils qu'une molle résistance . . .

Entrant dans une cité dont les portes lui étaient si bénévolement ouvertes, on pouvait espérer que Bibars userait de clémence ; il n'en fut rien. La malheureuse Antioche fut livrée au pillage, les hommes furent hachés et foulés aux pieds des chevaux, les femmes vendues à l'encan, les églises renversées, les sépultures violées, les clercs et les prêtres massacrés au pied des autels.

Le cimenterre musulman n'épargna pas les Frères Mineurs ; tous tombèrent sous ses coups redoutables ; pas un n'échappa pour pleurer sur les ruines des deux insignes monastères où se conservait si amoureusement le souvenir de saint François. Après avoir déchargé leur fureur sur le couvent d'Antioche, les Sarrazins coururent à la Montagne-Noire, et en quelques jours anéantirent pour jamais la magnifique demeure claustrale qui, dans ses deux phases religieuses, sous les fils de saint Benoît comme sous les fils du pauvre d'Assise, n'avait été que l'asile de la prière et de la charité.

Depuis lors, aucun moine n'a reparu sur la montagne sainte, pour mêler sa grave psalmodie aux bruits harmonieux de la forêt. Dans ce site si beau, si recueilli, on n'entend que le croassement des corbeaux, le sifflement des reptiles, et, dans la nuit, le cri lugubre de la hyène en embuscade dans les grottes abandonnées.

L'imagination la plus sombre ne peut se représenter la morne désolation de la Syrie et de la Palestine. Au fracas des cités croulantes s'ajoutait la dévastation des campagnes ; les mamelouks y avaient promené le fer et la flamme, faisant disparaître tous les habitants valides, leurs bestiaux et leurs métairies. On ne rencor-

trait plus que des vieillards suppliants, des enfants en guenilles, des infirmes et des misérables dévorés par la faim et rongés par la vermine. Les cadavres jonchaient les champs et encombraient les rivages de la mer, empestant l'air et achevant ceux qu'avait épargnés la guerre.

Dans cet abîme de maux réapparurent les Frères Mineurs, apportant aux survivants de cette catastrophe le pain qui leur manquait et les saintes espérances d'une vie meilleure ; mais combien d'entre eux payèrent ce dévouement de leur vie ! Saint Antonin, archevêque de Florence, fait le martyrologe de cette époque funeste. Au Caire, sept religieux sont victimes des violences du Sultan Malek-Mansour. A Damiette, Frère François de Spolète refusant d'apostasier est condamné à mourir ; au géolier qui lui portait la sentence, il dit en souriant : « Rien n'est plus agréable à mon cœur que cette nouvelle ; j'embrasse la mort pour mon Rédempteur et c'est la plus grande grâce que je puisse recevoir de son infinie bonté. » D'un coup de cimeterre on lui fendit la tête.

Frère Conrad d'Alais eut la tête tranchée en Syrie et les Sarrazins jetèrent son corps à la mer : durant trois jours on vit sur la surface des ondes une lumière éclatante. Les chrétiens émerveillés recueillirent son corps et lui donnèrent une sépulture dans les sables du rivage, les temps calamiteux dans lesquels on se trouvait ne permettant pas de lui donner une autre tombe. Ce martyr eut pour compagnons de ses souffrances et de sa gloire deux autres Franciscains qui, liés à un arbre pendant qu'on leur écorchait la tête, ne cessaient, dans cette horrible torture, de chanter des hymnes au Seigneur.

Mais parmi ceux qui, en ce temps, s'immolèrent pour Jésus-Christ, le plus célèbre fut le Frère Philippe du Puy, dont les actes ont été conservés en entier.

Saint Antoine de Padoue prêchant au Puy, visita une noble et pieuse dame qui se trouvait proche des douleurs de l'enfantement. Cette dame se recommanda au Saint afin que le fruit de ses entrailles fût un fruit de bénédiction. Saint Antoine lui prédit que son fils entrerait dans l'Ordre des Frères Mineurs et viendrait grossir le nombre des martyrs de l'Église de Dieu. Le temps arrivé, elle mit au monde un enfant qui, comme un présage de sa destinée, reçut au baptême le nom de Philippe, car il devait un jour aller sur les

rivages de l'apôtre Philippe ses plus doux soins maternels avaient mis nées il ne atteignit l'âge qui cependant

Il embrassa le Sacerdote Sacerdote

Pendant l'année prenait là où s'établissait sa mission pour la France dans la ville Ce fut là le

Malek-Mansour chrétiens qui portait que seraient conviés aux :

Philippe, Seigneur l'eux devaient peines durs sans fin de l'homme de France et conserver l'immun élan de notre Père

Le Sultan ordonna que Philippe, on lui rendait bien tyre.

Philippe

guenilles, des
gés par la ver-
raient les riva-
ait épargnés la

lineurs, appor-
eur manquait
mbien' d'entre
n, archevêque
ste. Au Caire,
alek-Mansour.
tasier est con-
nce, il dit en
ette nouvelle ;
s grande grâce
de cimenterre

et les Sarra-
vit sur la sur-
s émerveillés
ans les sables
e trouvait ne
tyr eut pour
tres Francis-
it la tête, ne
hymnes au

Jésus-Christ,
ctes ont été

ne noble et
enfantement.
e ses entrail-
que son fils
it grossir le
ivé, elle mit
stinée, reçut
aller sur les

rivages de Syrie prêcher et mourir dans la même ville où son patron, l'apôtre Philippe, vint le premier annoncer l'Évangile. La vertu et ses plus doux enseignements entoura le berceau du jeune enfant ; les soins maternels développèrent tout ce que la grâce et la nature avaient mis en lui d'inclinations heureuses et dès ses plus tendres années il ne manifesta de goût que pour la piété et l'étude. Quand il atteignit l'âge où la vocation s'affirme, il résolut de quitter le monde, qui cependant n'avait pour lui que des promesses et des séductions.

Il embrassa la vie religieuse, et à peine était-il entré dans l'Ordre Séraphique qu'il en comprit tous les devoirs.

Pendant que l'amour de Dieu se dilatait dans son cœur, Jérusalem prenait possession de son imagination ; il voulut adorer Jésus là où s'étaient écoulés ses jours mortels et où s'était accomplie sa mission divine. Avec la permission de ses supérieurs, il partit pour la Palestine, et le Seigneur, guidant ses pas, le conduisit dans la ville d'Azoth qui venait de tomber aux mains des Sarrazins. Ce fut là le théâtre de ses combats et de ses victoires.

Malek-Mansour fulmina la peine de mort contre les douze cents chrétiens que renfermait alors l'antique cité des Philistins ; l'édit portait que tous ceux qui opteraient pour la religion de Mahomet seraient comblés des faveurs du Prince, tandis que les autres seraient voués aux supplices les plus atroces.

Philippe, voyant le piège tendu aux chrétiens, leur déclara que le Seigneur lui avait révélé que ce jour même, plus de mille d'entre eux devaient entrer dans la gloire : « Prenez patience, leur dit-il, vos peines dureront peu et vous les échangerez contre les jouissances sans fin de l'Éternité. » Les chrétiens réconfortés par les paroles de l'homme de Dieu s'exhortèrent mutuellement à mépriser les souffrances et la mort ; et ceux qui se disposaient à renier leur foi pour conserver leur vie, jurèrent de mourir avec leurs frères, et d'un commun élan s'écrièrent : « Nous suivrons la voie que nous a tracée notre Père Philippe. »

Le Sultan, voyant ses caresses méprisées ainsi que ses menaces, ordonna qu'on se saisit du Frère Philippe et qu'en présence du peuple, on lui taillât l'une après l'autre les phalanges des doigts, espérant bien qu'un tel supplice ferait perdre l'enthousiasme du martyr.

Philippe ne cessa d'exciter ses disciples au courage, à la constance,

et ceux-ci, témoins de l'intrépidité de leur chef, se fortifièrent dans leur résolution, et allèrent même jusqu'à désirer des peines plus grandes pour obtenir une récompense plus éclatante.

Malek Mansour, ne se contenant plus, commande au bourreau d'écorcher vif, jusqu'à la ceinture, le Frère Philippe ; le héraut du Christ, malgré ses douleurs, n'en continua pas moins sa prédication, exaltant la vérité de l'Évangile et dénonçant l'imposture du Coran. Pour étouffer la voix d'un tel homme, le tyran lui fit couper la langue ; mais ô prodige, Philippe n'en continua pas moins à parler et à convier ses frères aux demeures éternelles où il allait entrer avec eux.

Le spectacle de cet héroïque franciscain déchiré, ensanglanté, aux prises avec la mort, fit plus encore que son éloquence sur cette légion de fidèles, et le sultan, désespérant de les résoudre à apostasier, ordonna le massacre général.

Philippe tomba le premier ; quant aux chrétiens ils vinrent d'eux-mêmes offrir leurs têtes au glaive des bourreaux.

Les martyrs restèrent plusieurs jours sans sépulture, mais leurs corps exhalaient un parfum si suave que les musulmans en furent dans l'admiration.

Qui se douterait aujourd'hui que les restes vénérables de ces saints ont reposé sous les palmiers et les figuiers qui ombragent le joli village d'Ezdoul, l'antique Azoth ? Aucune pierre, aucune inscription n'en rappelle le souvenir. Depuis longtemps, les os réduits en poussière se sont mêlés aux sables du désert dispersés par les vents de la Palestine.

M. SODAK DE VAULX.



TE

rent dans leur
plus grandes

au bourreau
e hérault du
prédication,
e du Coran.
ouper la lan-
à parler et à
rer avec eux.
inglanté, aux
cette légion
l'apostasier,

nrent d'eux-

, mais leurs
s en furent

le ces saints
it le joli vil-
inscription
ts en pous-
vents de la

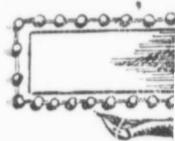
AULX.



DEL SARTO

LA MISE AU TOMBEAU

172



La cor



les âmes cor
le premier, s
montrer Ma

Il n'était
son Divin F
nous son sa
notre salut
la Mère ait
avec le Fils,
de la croix
cœur trans
chrétienne :

C'est alo
jour de l'An
cundum Ve
Siméon : «
alors que s
voyez s'il e
Puissant m

Oui, ven
che vers vo
venez et vo
et voyez. J
« Voici vot



La compassion de la Très Sainte Vierge

LA douleur de Marie au pied de la croix est une source inépuisable de grâce, de lumière et de consolation. Depuis l'aurore du Christianisme toutes les âmes contemplatives sont venues s'y désaltérer, saint Jean le premier, saint Jean l'Évangéliste qui seul fut digne de nous montrer Marie au pied de la Croix.

Il n'était point dans les desseins de Dieu que la Mère de son Divin Fils coopérât à notre rédemption en donnant pour nous son sang. Le ministère qui lui fut confié dans l'œuvre de notre salut fut tout intérieur. Aussi, et bien qu'il soit vrai que la Mère ait été dans un sens mystérieux et profond, crucifiée avec le Fils, c'est moins lorsqu'elle lui est apparue debout près de la croix, que lorsqu'elle reçut entre ses bras et sur son cœur transpercé le corps inanimé de son Jésus, que la piété chrétienne a salué Marie du titre de Mère des Douleurs.

C'est alors que selon le consentement donné à l'ange, au jour de l'Annonciation, elle fut faite semblable au Verbe : *Secundum Verbum* ; c'est alors que s'accomplit la prophétie de Siméon : « Et ton âme, à toi, le glaive la traversera. » C'est alors que se réalisa en elle la parole de Jérémie : « Venez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur, car le Tout-Puissant m'a toute remplie d'amertume. »

Oui, venez et voyez, vous qui passez sur le chemin, en marche vers votre demeure, vers l'éternelle et permanente cité ; venez et voyez celle qui vous enfante dans la douleur ; venez et voyez. Jésus lui-même vous la présente, Jésus vous la lègue :
« Voici votre Mère. »

Fr. V. M.

Nouvelles de Rome

Le Pape et les Rites orientaux. — Le Souverain Pontife vient d'accomplir un acte d'une portée exceptionnelle, et tel que les siècles précédents ne lui en offraient aucun exemple.

A l'occasion du quinzième centenaire de saint Jean Chrysostome, prêtre d'Antioche, évêque de Constantinople et docteur de l'Église, le Saint Père avait voulu affirmer par des solennités extraordinaires l'union des deux Églises latine et grecque. Les évêques catholiques d'Orient y avaient été conviés. Le douze février, sixième jour des fêtes, Sa Béatitude Cyrille VIII, patriarche d'Antioche pour le rite grec-melchite, a officié pontificalement à Saint-Pierre selon sa liturgie. S. S. Pie X a voulu prendre part à la fonction sacrée : usant donc de sa suprême autorité, il a fait instituer une cérémonie spéciale et il a présidé au rite créé pour la circonstance, chantant lui-même en grec selon les formules liturgiques les prières du célébrant.

Nouveau gage d'affection donné par l'Église Romaine à l'Église grecque, nouvel appel à l'union adressé aux brebis égarées, ce spectacle jusqu'alors inouï manifeste clairement les intentions du Souverain Pontife à l'égard des rites qu'il vient de consacrer : le retour de l'Église schismatique à l'unité ne la privera pas de sa liturgie ni de ses usages, pour le maintien desquels l'Église Romaine s'est toujours ouvertement prononcée.

Pour le Jubilé du Saint Père. — Dans toutes les communautés de femmes de la Ville Éternelle on confectionne avec une grande activité des ornements sacrés de toutes qualités ; ces ornements sont ensuite remis par des comités centraux au Souverain Pontife qui tient à grande satisfaction de les distribuer aux missions pauvres de tous les pays infidèles.

En retour le Souverain Pontife reçoit d'humbles présents de ces pays, surtout des produits du sol et de l'industrie locale.

C'est ainsi que le commun amour du Père et des enfants couvre le monde d'un échange de reconnaissance et de bienfaits.

Nouveau Commissaire général de l'Ordre en Bolivie.

— Le Révérend
nion du 15 d
collèges et st
T. R. P. Wolf
vince tyrolien
Las Charchas

Nouveau
le R. P. Dorc
Ville de Rom
de Saint-Ant
de la Sacrée
de Hollande.

Le Culte
nière le cente
Ordre. A cet
selle l'office e
vilège d'user
nations, ont
Pontife. A s
Pie X une se
être présente
gnifiquement
non seuleme
dans l'Église
d'Occident.
Clarisse avec
dominicain,
tresse de t
tienne.

Le R^{me} l
faits et d'été

Le vénéré
Général est
béatification
grand inquit
de Ferdinand
1517). Le
il suivit son

— Le Révérendissime Définitoire Général de l'Ordre, dans sa réunion du 15 décembre 1907 a choisi pour Commissaire général des collèges et stations des missionnaires de notre Ordre en Bolivie le T. R. P. Wolfgang Priewasser. Le nouvel élu appartient à la Province tyrolienne de Saint Léopold, mais habite à Saint Antoine de Las Charchas (Bolivie.)

Nouveau censeur. — Le Souverain Pontife a daigné appeler le R. P. Dorothee Cornelisse parmi les censeurs des livres pour la Ville de Rome. Le R. P. Dorothee, qui est lecteur en notre collège de Saint-Antoine, avait été nommé il y a peu de temps consultant de la Sacrée Congrégation des Études. Il appartient à la Province de Hollande.

Le Culte de sainte Colette. — Nous célébrions l'année dernière le centenaire de la canonisation de la Réformatrice du second Ordre. A cette occasion il fut question d'étendre à l'Église universelle l'office et la messe de la Sainte dont l'Ordre franciscain a le privilège d'user. Cinq cents évêques environ, appartenant à toutes les nations, ont souscrit des lettres postulatoires présentées au Souverain Pontife. A son tour le R^me Père Général vient d'adresser à S. S. Pie X une semblable pétition. Dans ce monument trop étendu pour être présenté ici en traduction intégrale, le R^me Père expose magnifiquement l'importance de la mission qu'a remplie sainte Colette non seulement auprès du premier et du second Ordre, mais même dans l'Église universelle, aux temps malheureux du grand schisme d'Occident. Il fait une mention spéciale des relations de la sainte Clarisse avec la vénérable Jeanne d'Arc et avec saint Vincent Ferrier, dominicain, qui vint d'Espagne pour la consulter comme une maîtresse de toute sainteté et un exemplaire de la perfection chrétienne.

Le R^me Père sollicite le Souverain Pontife d'avoir égard à ces faits et d'étendre à l'Église entière l'office et le culte de la Sainte.

Le vénérable Cardinal Ximenez. — Le R. P. Postulateur Général estime pouvoir reprendre avant peu de temps la cause de béatification du fameux confesseur d'Isabelle la Catholique, qui fut grand inquisiteur de Castille et gouverna l'Espagne depuis la mort de Ferdinand d'Aragon jusqu'à l'avènement de Charles-Quint. (1436-1517). Le procès de béatification fut commencé le 5 mars 1636 ; il suivit son cours jusqu'en 1748, qu'il fut interrompu ; les principaux

actes du procès concernent la réputation de sainteté, le culte, l'examen des vertus, des miracles et des écrits.

La reprise de la cause du vénérable franciscain vengera sa mémoire, espérons-le, des calomnies amassées contre elle par les sectaires.

Nouveau Saint. — Le 11 février dernier la S. Congr. des Rites a approuvé et confirmé le culte rendu de temps immémorial à saint Vivaldo, du Tiers-Ordre de Saint-François.

ROMANUS.



Chronique franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Un illustre Tertiaire : le Cardinal Richard

L'ÉGLISE de France vient de faire une perte immense en la personne du Cardinal Archevêque de Paris, mort le 28 janvier 1908, en la 89^e année de son âge.

Le vénérable défunt avait pendant 22 ans exercé les fonctions de vicaire-général du diocèse de Nantes dont il était originaire lorsqu'il fut élu à l'évêché de Belley en 1872. Trois ans après, le Cardinal Guibert l'appela auprès de lui comme coadjuteur avec future succession. Il lui succéda en effet le 8 juillet 1886, et fut créé Cardinal en 1889.

Durant cette longue carrière, le Cardinal Richard s'est toujours montré prêtre et pontife selon le cœur de Dieu. Il laisse en tous la mémoire d'un saint. Il était depuis très longtemps Tertiaire et véritable fils de saint François : sa vie et ses écrits l'attestent ; il portait fidèlement l'habit du Tiers-Ordre et ne le quittait pas même lorsque la fatigue ou la maladie l'obligeaient à prendre des ménagements. C'est le T. R. P. Raphaël Delarbre, alors Procureur Général de l'Ordre qui l'admit à la profession. Le vénérable Prélat lui en avait fait la demande à l'un de ses voyages à Rome, et la cérémonie eut lieu dans la chapelle de Saint-François à Ripa, après la messe que Mgr Richard tint à célébrer dans ce sanctuaire. On sait que la chapelle de Saint-François à Ripa a été établie dans la cellule où le Séraphique Patriarche recevait l'hospitalité de sa vertueuse amie Giacomina ; elle est devenue un véritable reliquaire franciscain.

Le "*Memento*", revue des Fraternités franciscaines du diocèse de Paris,

sollicite pour
Jamais les Or
n'oublieront la
dinal les a pr
derniers temp

AU Congrès
ne Podw
(Pologne auti
dans sa Provi
"C'est au
établissement
et le fondateur
Capistran. E
magnats app
leur confière
dédiés à la Sa
non seuleme
et les repré

Après les
Prusse et l'A
supprimé par
trichienne ou
attachées à q
sance de sair
tés furent for
Fraternité et
établirent da

Beaucoup
tiennent auj
geois, ainsi
Il faut dire
au moins 80
bre de Terti

Depuis 18
Zakonu S. C
pour les Ter
Directeurs.

En 1900,
Tiers-Ordre
nage en Te

sollicite pour le repos de son âme les suffrages de tous les Tertiaires. Jamais les Ordres religieux présents à Paris, ils le sont presque tous, n'oublieront la sollicitude, le zèle et la fermeté avec lesquels le saint Cardinal les a protégés et défendus durant la grande persécution de ces derniers temps.

Le Tiers-Ordre en Galicie

Le Congrès de Vienne dont nous parlons dans ce No, le T. R. P. Etienne Podworsky, Définiteur et représentant de la Province de Galicie (Pologne autrichienne), fit en quelques mots l'histoire du Tiers-Ordre dans sa Province.

"C'est au xv^e siècle, dit-il, que les Franciscains firent leurs premiers établissements dans le pays qui s'appelait alors le royaume de Pologne ; et le fondateur du premier couvent, à Cracovie, en 1453, fut saint Jean de Capistran. Entraînés par son exemple, les évêques de Pologne et les magnats appelèrent, en maints endroits, les fils du Séraphique Père et leur confièrent en particulier quatre grands sanctuaires de pèlerinages dédiés à la Sainte Vierge. Le Troisième Ordre fleurit bientôt réunissant non seulement les gens du peuple, mais encore les bourgeois des villes et les représentants de la noblesse polonaise.

Après les désastres de la Pologne et son partage entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, le Premier Ordre fut persécuté et le Tiers-Ordre supprimé par la police surtout dans la Pologne russe. Dans la partie autrichienne ou Galicie, il ne restait plus en 1882 que quelques Fraternités attachées à quelques couvents de l'Ordre. Le 700^e anniversaire de la naissance de saint François fut le signal du réveil. De nombreuses Fraternités furent fondées. Les 27 couvents de la Province possèdent chacun une Fraternité et durant ces dernières années, grand nombre de prêtres en établirent dans leurs paroisses.

Beaucoup de prélats, de chanoines, de curés et de vicaires appartiennent aujourd'hui au Tiers-Ordre. Des milliers de paysans et de bourgeois, ainsi que grand nombre de dames de la noblesse en font partie. Il faut dire qu'en effet, en Galicie, les dames Tertiaires sont la majorité, au moins 80 pour cent du chiffre total. On peut évaluer à 50,000 le nombre de Tertiaires dans le pays.

Depuis 1884, nous avons une Revue du Tiers-Ordre : "Dzwonek III-Zakonu S. O. N. Francizka Serafickiego" nous avons édité deux manuels pour les Tertiaires et actuellement nous imprimons un manuel pour les Directeurs.

En 1900, nous avons conduit 500 Tertiaires à Rome, et au Congrès du Tiers-Ordre ; et en 1907, l'année dernière, nous avons organisé un pèlerinage en Terre-Sainte qui a groupé 450 pèlerins."

Il serait vraiment intéressant d'avoir un pareil état du Tiers-Ordre, dans chaque pays. Celui-ci prouve l'activité des Franciscains de Galicie ainsi que la foi de ce peuple et sa dévotion à saint François.

Les Tertiaires Espagnols

Nos frères et sœurs d'Espagne déploient en ce moment une grande activité; des Congrès régionaux ont été célébrés à Puenteareas, à Vigo, à Santiago (Saint-Jacques de Compostelle) qui ont réuni non seulement les zélateurs et les zélatrices, selon l'usage, mais encore un grand nombre de confrères de l'un et de l'autre sexe.

A Puenteareas, des zélateurs et des infirmiers ont été établis dans presque toutes les paroisses de la région avec mission de veiller sur les nécessités des frères ainsi que sur l'observance des coutumes et la régularité des novices.

A Vigo, l'œuvre du Pain de Saint-Antoine, soutenue par les Tertiaires, a distribué en aumônes de toute nature 1661 pesetas. Cependant les Fraternités de cette ville sont pauvres et accablées de difficultés; mais, dit la chronique espagnole qui nous fournit ces renseignements, la ferveur des Tertiaires augmente à proportion des épreuves.

L'esprit de Saint François est toujours vivant en Espagne, on le voit, et produit toujours ses fruits de piété et de dévouement

Le R. P. Adrien Ridolfi

LA mission franciscaine de Constantinople vient de perdre son Préfet, le R. P. Adrien Ridolfi. Italien de naissance, il se consacra à la mission de Constantinople dès l'année 1869, et il en fut supérieur de 1880 jusqu'à sa mort. Esprit très cultivé, il prêchait avec une égale facilité en italien, en français et en grec. On a résumé sa vie en trois mots: constante activité, bonté innée, sincère humilité. Rien d'étonnant que sa mort ait causé un grand deuil parmi la colonie catholique de Constantinople. Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr Tani, voulut lui-même présider aux funérailles. Etaient présents les représentants des ambassades et consulats autrichiens et italiens; un piquet de marins du stationnaire autrichien faisait la garde d'honneur.

Aumôniers militaires

CINQ Franciscains français sont désignés pour se rendre au Maroc et y servir d'aumôniers volontaires au corps expéditionnaire français. L'opinion publique en France s'était émue à juste titre de savoir sans prêtres les troupes qui se battaient au Maroc et les soldats et officiers

trop nombreux
dant à tort q
Pères espagn
pondre à tou
auxquels le g
être aidés dé
de la Guerre
accès fût lais
naires. On n
religieux et p
à l'Église de
de leur devo

MR Jules
traï, fo
breuses. œu
1909 il aurai
d'Assise éta
ses vertus e
De là lui vi
vit de char
date choisie
vre sous le
chrétienne
Lammens f
l'intention
cès du Bien
lique disen
sur son bu
tiaires, je n
nir de leur

CE furent
23 fév
habit. Le
robole de
les Frères
voir comr

trop nombreux qui tombaient sur le champ de bataille. On a cru cependant à tort que les prières de l'Église avaient manqué aux morts. Nos Pères espagnols qui évangélisent le Maroc s'étaient multipliés pour répondre à tous les besoins et s'étaient dévoués pour les soldats français auxquels le gouvernement français n'accordait pas d'aumôniers. Ils vont être aidés désormais dans leur tâche par des Pères français. Le Ministre de la Guerre a fait savoir qu'il avait donné des ordres pour que libre accès fût laissé aux missionnaires, auprès des soldats leurs coreligionnaires. On ne pouvait attendre plus d'un gouvernement qui a expulsé les religieux et persécute la religion. C'est assez cependant pour permettre à l'Église de consoler, de fortifier et de sauver ceux qui tombent victimes de leur devoir.

Journaliste Tertiaire

MR Jules Lammens décédé en février, ancien notaire, sénateur à Courtrai, fondateur et corédacteur du BIEN PUBLIC, créateur de nombreuses œuvres catholiques et sociales était un Tertiaire convaincu. En 1909 il aurait pu célébrer le cinquantenaire de sa profession, François d'Assise était son saint, son patron, son modèle choisi ; il voulait copier ses vertus et en particulier son amour pour l'Église et son zèle des âmes. De là lui vint la pensée de fonder un journal vraiment catholique qui servit de champion à l'Église. Le *Bien public* fut lancé le 4 octobre 1855, date choisie avec intention par M. Lammens qui voulait mettre son œuvre sous le patronage du chevalier du Christ, restaurateur de la société chrétienne au moyen-âge. Tous les ans, à la fête de saint François, M. Lammens faisait célébrer une messe chez les Frères Mineurs de Gand à l'intention de son journal, de ses rédacteurs et correspondants. Le succès du *Bien public* et les services rendus par ce journal à la cause catholique disent bien haut que son courageux fondateur ne s'est trompé ni sur son but, ni sur ses moyens. C'est un encouragement à tous les Tertiaires, je ne dirai pas à fonder des journaux catholiques, mais à soutenir de leur actif concours ceux qui existent.

CANADA

Prises d'habit et professions à Montréal

CE furent cinq Frères convers qui figurèrent dans cette cérémonie du 23 février. Deux faisaient leur profession et trois recevaient le saint habit. Le T. R. P. Provincial en commentant l'Évangile du jour, la parabole de la semence, sut en tirer des instructions bien pratiques pour les Frères et pour la nombreuse assistance. Aux parents surtout il fit voir comment c'est à eux qu'il appartient de préparer, par une éducation

vraiment chrétienne qui refrène les caprices de la volonté propre et de la sensualité, le terrain propice où la semence c'est-à-dire l'appel de Dieu pourra germer, mûrir et produire cent pour un. Que de vocations au sacerdoce et à la vie religieuse sont perdues par suite d'une éducation molle et mondaine !

Triduum à Lourdes

LES journaux français ont donné tout au long le compte-rendu du triduum célébré aux grottes de Lourdes en mémoire de la 1^{re} apparition de la Vierge à Bernadette, le 11 février. — Les fêtes furent grandioses et l'enthousiasme à son comble. 40 000 pèlerins arrivés de partout prirent part aux cérémonies du 11 célébrées, en présence du légat du Saint Siège, le cardinal Lecot, entouré de douze évêques. Mgr Rumeau évêque d'Angers fut le prédicateur du triduum : il envisagea durant les trois jours les événements de Lourdes par rapport à la France, à l'Église et au Pape.

Montréal a eu également son triduum à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes qui fut de beaucoup trop petite pour contenir l'affluence des âmes dévotes à Marie. Ce furent les Pères Raymond et Amé qui en dirigèrent les exercices. Ils purent se souvenir du beau temps où habitant notre couvent de Pau, il leur était permis de voir souvent la grotte de Lourdes, d'y prier l'Immaculée dans son sanctuaire choisi et d'y puiser l'enthousiasme de la dévotion qui est l'un des fruits des pèlerinages à Lourdes.





grande foi e
Les sauvag
encore une

Mais le p
les enfants
enfants de l
tes les quel
son petit sé
1669 le sém
et 8 blanc
deviendra l
nombre de

Dix moi
Jacques De
21 août 16
pagnons d'
la Canardi
sortit peu a
Nous ne

(1) *Annale*



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE JOSEPH DENIS



AU PETIT SÉMINAIRE



LE 21 août 1669 Jacques Denis entra au petit séminaire de Québec.

Le petit séminaire avait été ouvert l'année précédente, le 9 octobre, en la fête de saint Denis.

L'occasion de cette fondation avait été une lettre pressante de Colbert — inspirée par Talon — demandant à Mgr de Laval d'établir un séminaire pour la *francisation des sauvages*. C'était un projet cher à Louis XIV, et Mgr de Laval entra aussitôt dans les vues du roi, sans avoir une

grande foi en la réussite du projet qui, de fait, échoua complètement. Les sauvages n'étaient pas *francisables*: on put s'en convaincre encore une fois.

Mais le petit séminaire de *blancs* était fondé ! Car pour franciser les enfants sauvages Mgr de Laval avait dû mêler avec eux des enfants de blancs. Il avait pour cela retiré du pensionnat des Jésuites les quelques enfants qu'il y entretenait et les avait placés dans son petit séminaire avec les *sauvageons*. C'est ainsi que le 9 octobre 1669 le séminaire s'ouvrit solennellement avec 14 élèves : 6 sauvages et 8 blancs, parmi lesquels Pierre Pellerin de Saint-Amant, qui deviendra Récollet sous le nom de père Ambroise. On se limita au nombre de 14, faute d'espace.

Dix mois plus tard entra à son tour, avec deux compagnons, Jacques Denis : « Jacques Denis, de Québec, âgé de 10 ans, entré le 21 août 1669, a été Récollet et s'appelait P. Joseph. » (1) Ses compagnons d'entrée étaient Jacques Le Moyne, qui sera tué en 1690 à la Canardière par les Anglais, et Louis Le Ber, de Montréal, qui sortit peu après.

Nous ne saurions mieux faire connaître le séjour de Jacques Denis

(1) *Annales du Séminaire de Québec* (manuscrit). Jacques avait 12 ans.

au petit séminaire qu'en esquisant le tableau de la vie qu'on y menait en ces toutes premières années de la fondation. Plusieurs des détails qui vont suivre nous ont été communiqués par l'érudite archiviste du séminaire de Québec, M. l'abbé Amédée Gosselin.

Les élèves furent d'abord installés dans la maison de dame veuve Couillard, achetée deux ans auparavant par l'évêque. Cette maison était située entre le grand séminaire et l'aile de la Procure, et en partie sur l'emplacement depuis occupé par ce dernier édifice dont la construction, en 1678, nécessita la démolition du premier petit séminaire. M. l'abbé Laverdière a parfaitement reconnu les fondations de la maison de madame Couillard, et le plan a pu en être reconstitué.

Le règlement primitif de cette institution contenait 34 articles « en l'honneur des trente-quatre années que Jésus a vécu sur la terre. » Malheureusement, de ce règlement on ne possède plus que les articles I, VIII, XV, XX et XXV, parce que la diligente *Abeille* a sauvé ceux-ci en les publiant (1).

On y apprend que le petit séminaire a été institué pour honorer l'enfance de Jésus, retirer les enfants de la corruption et les conserver dans l'innocence. Le précieux registre manuscrit des « noms de ceux qui sont entrés au petit séminaire et qui en sont sortis, » aussi désigné sous le nom d'*Annales du petit séminaire*, nous révèle un autre motif de cette institution : « les disposer (les enfants) à l'état ecclésiastique et les faire servir à l'église avec décence, en leur apprenant le plain-chant et les cérémonies. »

On saisit là sur le vif la pensée ultime de cette fondation, et l'esprit qui en devait pénétrer les règlements et la vie intérieure.

Ce petit séminaire se trouvait être véritablement le séminaire voulu par le Concile de Trente, et nous ne saurions en donner une plus juste idée qu'en l'assimilant au moderne juvénat. Toutefois, dans les juvénats les enfants ont généralement leurs professeurs ; ceux du petit séminaire ne les avaient pas, ils suivaient les cours du collège des Jésuites. C'est exactement, sauf le nom, notre collège séraphique de Montréal, où nos enfants vont suivre les cours au collège des Messieurs de S. Sulpice.

On comprend dès lors qu'au *juvénat* de Mgr de Laval la vie dût

(1) 1860, 31 mai.

être particulièrement au reg
lévites pour s'en départi
ment au reg
voyé, faute

Dès leur
toute leur v
patron du p
fesser, tous
confesseur

« Les jou
jouer le res
récréation »

L'auteur
sant suivre
ici à la fréq
pour le Sa

Les élève
Conception
ils ajoutaie
tenu de sa
pas nécess
grammaire

Ce qui e
« se rendre
devant les
copies viv
toutes les
reté, la do
un ardent

Tel est
Des confr
teurs. Il y
scapulaire
Saint Ros
d'octobre
ment de c
les cœurs,

être particulièrement consacrée par la piété, le but étant d'élever des lévites pour le sanctuaire. L'intention en était si précise qu'on ne s'en départit point durant de longues années, et l'on voit fréquemment au registre déjà cité une mention comme celle-ci : sorti, renvoyé, faute d'aptitudes pour l'église.

Dès leur entrée les élèves faisaient une confession générale de toute leur vie ; ils en faisaient une autre vers la fête de saint Joseph, patron du pays depuis les premiers Récollets, et ils devaient se confesser, tous les samedis et les veilles des jours de communion, à leur confesseur ordinaire ou à un autre, avec la permission du directeur.

« Les jours qu'ils auront été à confesse, le soir ils s'abstiendront de jouer le reste du jour, et s'entretiendront de bons discours dans la récréation » (Art. IV).

L'auteur qui publie ces quelques articles du règlement en les faisant suivre de ses commentaires de mentor parfois typiques, exhorte ici à la fréquente confession et communion les élèves par trop dévots pour le *Saint Quinze* !

Les élèves récitaient tous les jours, en leur particulier, l'*office de la Conception*, pour ceux qui savaient suffisamment lire ; pour les autres, ils ajoutaient un chapelet au chapelet quotidien. On n'était donc pas tenu de savoir déjà lire pour être reçu au petit séminaire : ce n'était pas nécessaire, car au collège des Jésuites il y avait une classe de grammaire et une *petite école*.

Ce qui est spécialement recommandé aux pensionnaires c'est de « se rendre semblables à l'Enfant-Jésus qu'ils doivent toujours avoir devant les yeux, comme le divin original dont ils doivent être des copies vivantes, ce qui les obligera de travailler à l'acquisition de toutes les vertus chrétiennes, savoir : l'humilité, l'obéissance, la pureté, la douceur, la modestie, la simplicité, la chasteté, la charité et un ardent amour envers Jésus et sa sainte Mère. »

Tel est l'esprit de piété dont on s'appliquait à pénétrer les élèves. Des confréries pieuses secondaient efficacement l'action des directeurs. Il y avait la confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel dite du scapulaire, érigée à Québec en 1656. Il y avait aussi la confrérie du Saint Rosaire, érigée en l'église *parochiale* le 1^{er} jour et dimanche d'octobre de la même année, par le père Poncet, jésuite. Le règlement de cette dernière confrérie était bien propre à développer dans les cœurs, par les pratiques qu'il imposait, la piété et la tendre dévo-

tion envers la Sainte Vierge recommandée par le règlement du petit séminaire.

Il y avait, pour les membres de la confrérie du Rosaire, à l'église paroissiale, le 2^e dimanche de chaque mois, la messe *Salve radix* ; dans l'après-midi, procession avec cierge et rosaire en main ; on y portait l'image de Notre Dame.

Une messe était célébrée les jours de dix-sept fêtes de la Sainte-Vierge. Le jour de la grande fête de la confrérie, le 2^e dimanche d'octobre, ces messes et services se faisaient à l'autel du Saint Rosaire, où était un grand tableau représentant le mystère.

Les confrères devaient « dire ou faire dire pour soy et tant que se pourra par un confrère, en cas d'empêchement, les 15 dizaines du rosaire une fois la semaine. Et si un long temps s'était passé sans s'être acquitté de ce devoir, faire dire une messe pour y suppléer. »

Au directeur il était recommandé d'avoir soin des nécessités spirituelles et temporelles des confrères, leur faisant faire un service, auquel les membres assistaient le cierge allumé et le chapelet en main.

Enfin et pardessus tout, il était recommandé aux confrères de s'entr'aider et de s'entr'aider pour « le bien de leurs âmes, l'amendement de leurs vices et l'acquisition des vraies vertus. »

Le jeune Denis n'avait pas tardé, suivant en cela l'exemple de ses parents, à se faire inscrire dans ces deux confréries.

Il fut reçu dans celle du scapulaire le 25 mars 1667, fête de l'Annonciation. Ce fut une démarche bien spontanée, car il est le seul inscrit en ce jour de fête de la Sainte Vierge. Il fut reçu dans celle du Saint Rosaire le 5 mars 1669. Il y a, dans le registre des inscriptions, à la suite de celle de Jacques Denis et de la même main, six autres noms, ce qui paraît indiquer que ces membres furent reçus le même jour. Ce sont du reste des élèves du petit séminaire : Pierre et Claude Volant, Paul Vachon, Jean Pinguet et Pierre Saint-Amant, élèves de la première année. (1)

On remarquera que Jacques Denis était membre de ces confréries avant son entrée au séminaire. N'est-il pas permis de voir dans ce fait l'indice d'une piété précoce et réelle ? et comme quoi cet esprit de piété déterminait son entrée au séminaire, où l'on n'admettait que

(1) Ces notes sur les confréries du scapulaire et du Saint Rosaire sont tirées des anciens registres manuscrits de ces confréries, conservés aux Archives de Notre-Dame de Québec. Nous les croyons inédites dans leur ensemble.

les enfants

Le texte
pensionnaire
avec décence

Ils servaient
trône de l'évêque
leur rendre
la célébration
peuples. » (



TR



DANS
garc
d'un

pendant six
pris de l'air
depuis plus
tonne, M.

il s'asseyait
les mains, p
il étouffait
maladie, p

M. G...
voir se gué
époque à
s'assurer s

odeur de
dans l'anci
glise angli
R. Père ;
cette ville.

(1) Abbé C

(2) Cité pa

les enfants que l'on espérait « disposer à l'état ecclésiastique » ?

Le texte des *Annales* plus haut cité porte que l'on préparait les pensionnaires à l'état ecclésiastique en les faisant servir à l'église avec décence.

Ils servaient aux offices de la paroisse et « formaient autour du trône de l'évêque une gracieuse couronne. « (1) Mgr de Saint Valier leur rendra ce témoignage « qu'ils se tenaient d'un air si dévot durant la célébration de l'office divin, qu'ils inspiraient de la dévotion aux peuples. » (2)

(A suivre)

FR. HUGOLIN, O. F. M.

Reconnaissance au bon frère Didace

DANS l'automne de 1873, Monsieur Philippe G... , aujourd'hui gardien de la Douane, aux Trois-Rivières, tomba malade d'une inflammation de poumons, qui l'obligea à garder le lit pendant six semaines. A la suite de cette maladie, M. G... se sentit pris de l'asthme. Ce mal s'accrut avec le temps, à tel point que depuis plusieurs années, surtout dans les saisons de printemps et d'automne, M. G... ne pouvait plus se coucher. Pour reposer un peu, il s'asseyait sur une chaise, s'accoudait sur une table et la tête dans les mains, passait ainsi la nuit. Quand les crises du mal le prenaient il étouffait : les crises se produisaient, comme toujours dans cette maladie, par intervalle ; mais le mal lui-même ne le quittait jamais.

M. G... eut recours à tous les remèdes possibles sans jamais pouvoir se guérir. Il souffrit de l'asthme depuis 1873 jusque vers 1892, époque à laquelle le R. P. Frédéric faisait des recherches pour s'assurer si le corps du Frère Didace Pelletier, Récollet, mort en odeur de sainteté aux Trois-Rivières en 1699, se trouvait encore dans l'ancienne église des Récollets de cette ville, aujourd'hui l'église anglicane. M. G... eut connaissance des démarches du R. Père ; il l'aïda même un peu dans ses recherches au greffe de cette ville. M. G... se sentit alors porté à la confiance envers le

(1) Abbé Gosselin, *Vie de Mgr de Lava'*, I, 565.

(2) Cité par l'abbé Gosselin, *ibidem*.

Frère Didace et se dit à lui-même : « Si le Frère Didace est encore dans la petite église anglicane, il me guérira. » M. G. . . désirait surtout être délivré du cruel supplice de la suffocation, qu'il éprouvait quand les crises du mal avaient lieu.

Il fit alors une neuvaine au Frère Didace. Chaque jour de la neuvaine, il se rendait sur la rue Saint-François-Xavier qui longe l'église anglicane, et, allant et venant depuis la rue Notre-Dame jusqu'au Boulevard, il récitait son chapelet ; cela se passait dans le mois de novembre. La neuvaine faite, il ne souffrit plus de l'asthme, mais, chose assez singulière, il ne pensa plus ni à son mal ni au Frère Didace. Ce ne fut qu'environ un mois après la neuvaine que Mde G. . . , voyant que son mari continuait à ne plus souffrir de l'asthme, lui en fit la remarque. Cette remarque produisit une vive émotion chez M. G. . . qui se dit : « En effet, je n'ai pas souffert depuis ma neuvaine, le Frère Didace m'a guéri, et je n'ai pas pensé à le remercier, » Un grand regret envahit alors son âme, il en pleura même ; car il était bien convaincu qu'il devait sa guérison au bon Récollet. Pour réparer ce qu'il appelait son ingratitude et témoigner au Frère Didace sa reconnaissance, M. G. . . promit alors de dire tous les jours jusqu'à sa mort un *Pater*, un *Ave*, un *Gloria Patri* et une petite invocation par laquelle il remercie le bon Frère de l'avoir guéri. Il ne croit pas y avoir jamais manqué jusqu'à présent. Il promit en outre de déclarer à toute personne qui lui en parlerait que pour lui sa guérison était un vrai miracle, « un miracle évident » ; connaissant une personne atteinte aussi de l'asthme, il lui conseilla d'invoquer le Frère Didace qui l'avait guéri.

Il y a présentement une quinzaine d'années que M. Philippe G. . . fit sa neuvaine et qu'il fut guéri ; depuis lors il n'a jamais plus souffert de l'asthme. Aujourd'hui M. G. . . est dans sa 80^e année. Il se rappelle encore bien les faits ci-dessus rapportés, c'est lui-même qui me les a racontés, je n'ai fait que les mettre sur le papier. Mr. G. . . après avoir entendu la lecture que j'en ai faite de cet écrit, a déclaré qu'il contenait exactement sa pensée.

En foi de quoi il a signé avec moi, ainsi que deux de ses enfants, à qui j'ai lu le présent écrit et qui l'ont trouvé parfaitement exact.

1^{er} décembre 1907.

FR. ODORIC-M.,
O. F. M.



des Missio

Nous av
Tché-fou, l
pection et d
après la m
mère, en C
ans ou un j

Donc, à
faire une v
Grandeur s
elle daigne

La répor
darinal, esc
forme roug
la porte de

Le maitr
là, dit-il ; il
échange ce
peut entrer

Le palan
gneur est li
serviteur.

Le Taot
été attaché
ment la m
parloir.

Il était a
plutôt son
parle l'angl

est encore
désirait sur-
l'il éprouvait

ir de la neu-
onge l'église
ne jusqu'au
le mois de
hme, mais,
ère Didace.

Mde G... ,
hme, lui en
otion chez
a neuvaine,
rcier, » Un
car il était
Pour répa-
Didace sa
jusqu'à sa
cation par
roit pas y
le déclarer
rison était
personne
ère Didace

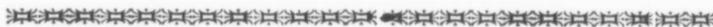
ppe G...
mais plus
30^e année.
c'est lui-
re sur le
ite de cet

s enfants,
exact.

M.,
L.



Les Missions franciscaines



MISSIONNAIRES ET MANDARINS



ce temps de . . . paix et d'union (!) où l'alliance franco-russe, l'entente cordiale avec la Grande Albion et l'accord avec l'Empire du Soleil levant sont si exaltés, pourquoi ne ferions-nous pas ressortir les bonnes relations des Missionnaires avec les mandarins, dans l'Empire du Milieu !

Nous avons eu, en effet en quelques semaines, à la résidence de Tché-fou, la visite d'un Taotai partant, d'un Général en cours d'inspection et d'un Taotai arrivant ou plutôt revenant, car il y a deux ans, après la mort de sa mère, il dut quitter son poste, la mort de père et mère, en Chine, rendant les fils inaptes aux fonctions pendant trois ans ou un peu moins par décret impérial.

Donc, à la fin d'avril, le Taotai partant *Pan-cheu-tsun*, voulant faire une visite à S. G. Mgr Césaire Schang, écrivit une lettre à Sa Grandeur selon les règles du protocole chinois pour lui demander si elle daignerait le recevoir, quel jour et à quelle heure.

La réponse ne se fit pas attendre et au jour fixé le palanquin mandarin, escorté par des officiers à cheval, des soldats à pied à l'uniforme rouge, et des porteurs de parasols rouges, s'arrêtait devant la porte de la résidence.

Le maître des cérémonies entre le premier. Le Grand-Homme est là, dit-il ; il présente sa *pien-tse* ou carte de visite rouge, et reçoit en échange celle de Monseigneur qu'il va porter au Taotai, signe qu'il peut entrer.

Le palanquin entre dans la cour, l'Excellence descend et Monseigneur est là pour le recevoir, ayant à ses côtés le P. Maviel et votret serviteur.

Le Taotai qui se pique d'avoir des manières de *gentleman* ayant été attaché quelque temps à l'ambassade de Londres, tendit gracieusement la main à Monseigneur et à ses acolytes et fut introduit au parloir.

Il était accompagné de *Li-tsoei-tchee* son interprète en anglais ou plutôt son conseiller, car ayant vécu en Angleterre il comprend et parle l'anglais.

Le Grand-Homme fut invité à s'asseoir et on lui servit du thé, du café, du vin, des cigares, des gâteaux et des sucreries.

La visite dura environ une demi-heure ; le Taotai fut des plus aimables, la conversation, naturellement, roula un peu sur tous les sujets, et il fut si content de l'accueil de Monseigneur que deux jours après il envoyait à Sa Grandeur une invitation à dîner dont je parlerai une autre fois.

Quelques jours après, *Li-ngen-t'ang*, général de la division de Teng-tcheou-fou, Lai-tcheou-fou et Ts'ing-tcheou-fou, c'est-à-dire des trois préfectures de notre vicariat, se trouvait à Tche-fou pour l'inspection des troupes.

Il écrivit à Monseigneur pour lui demander audience, et, au jour fixé, il arriva à la Résidence avec son escorte militaire. Il fut reçu selon le cérémonial habituel.

Il eut la joie de voir le R. P. Adéodat qui venait d'arriver et avec qui, à Ts'ing-tcheou-fou, il entretenait de fréquentes et bonnes relations.

Li-ngen-t'ang est un homme de progrès et pour nous le prouver, à table, il nous disait : « Il faudrait couper la queue, et il nous montrait la sienne — bien maigrette, il est vrai — avec un certain dédain ; je fais couper les ongles à ceux de mon entourage, et j'approuve que les filles délient leurs pieds. »

Il voulut visiter toutes nos œuvres. Partout, à l'école Saint-Louis, aux ateliers Saint-Joseph, à l'orphelinat des Sœurs, à la Crèche, à l'Ouvroir, à l'École des vierges, à l'Hôpital, il avait pour chacun et pour tout le monde le mot délicat qui convenait.

Quelques jours après, le nouveau Taotai *Ho-in-chen* venait faire sa visite à Monseigneur, toujours selon le même rite, car en Chine, l'arbitraire n'est pas de mise, par respect pour les lois du *Grand sage* ou de ses disciples.

Son Excellence Ho est un homme au franc parler, à la conscience probe — je suppose — et à l'esprit ouvert au progrès qu'il veut favoriser dans son pays de tout son pouvoir.

Le progrès ! il voudrait le hâter, en particulier, à Tche-fou en perçant des routes pour donner à cette ville des allures modernes. Le travail est commencé, mais que de difficultés ! Les ancêtres avaient bien marché sans ces routes ! et puis, ce qui est plus grave, jugez donc, en faisant la route de l'Est à l'Ouest, on coupe le *fong-choï*

GROUPE



1— R. P. Adéodat
2— R. P. Eugène
3— R. P. Pierre
4— R. P. Louis



Fr. Cléopha
R.

GRUPE DE MISSIONNAIRES FRANCISCAINS AU CHANG-TONG OIL



1— R. P. Adéolat (Mgr Wittner) 5 — R. P. Anselme Clavel 9 — R. P. Francisco Airtégui
 2 — R. P. Eugène Pandelé 6 — R. P. Yves Pouliquen 10 — R. P. Wolfgang Wand
 3 — R. P. Pierre Dewès, S. O. 7 — R. P. Irénée Frédéric 11 — R. P. Louis Luin, S. O.
 4 — R. P. Louis Gautié 8 — R. P. Michel de Maynard (chinois.)



Fr. Cléophas P. fr. de Marie Le Général Le P. Marc
 R. P. Adéolat (Mgr Wittner) Le P. Henri

LA VISITE DU GÉNÉRAL LI-NYEN-T'ANG

— la veine
dragon !

Heureus
lui, on peut
à Tche-fou

Comme i
païens qui
d'autres, Li
passer au C
litige.

Le Taot
faire et sur
dans sa bot

Il voulut
déjà parlé e
avait vu.

Il promet
Louis et il t

Les Acta
contiennent
l'état des mi
consolants, l
sacrifices au
édifiant de
âges de l'Éq
moins afflige
les ténèbres

Voici que
licisme en C
certains vica
comparaison
celui des cat
2346 à 2750
les missionn
passé — pou
2700 orpheli
ont été secou

— la veine du bonheur — et on ne laisse plus la voie libre... au dragon !

Heureusement il a demandé au père Maviel de l'aider, et grâce à lui, on peut espérer voir prochainement de belles routes d'enceinte à Tche-fou en attendant les routes dans la ville même.

Comme il y avait une petite affaire de chrétiens molestés par des païens qui ressortait de son tribunal, après avoir causé de choses et d'autres, Li tsoei-tchee tira de sa botte en satin un papier qu'il fit passer au Grand-Homme. C'était une lettre du mandarin du lieu du litige.

Le Taotai lut, fit ses réflexions, dit dans quel sens il jugerait l'affaire et sur la réponse affirmative de Monseigneur il mit le papier dans sa botte, portefeuille officiel des mandarins.

Il voulut ensuite visiter toutes les œuvres de la Mission dont j'ai déjà parlé et il daigna manifester son ravissement pour tout ce qu'il avait vu.

Il promit de venir assister à la distribution des prix à l'Ecole Saint-Louis et il tint parole.

F. H.

STATISTIQUE

Les *Acta ordinis Fratrum Minorum* pour le mois de février 1908 contiennent les relations des 9 vicaires apostoliques franciscains sur l'état des missions en Chine. Si les résultats qu'elles annoncent sont consolants, rien par contre n'est plus douloureux que le récit des sacrifices auxquels ces résultats sont acquis ; et s'il est grandement édifiant de constater qu'un esprit apostolique digne des premiers âges de l'Église anime nos héroïques missionnaires, il n'est pas moins affligeant de penser qu'un nombre immense d'âmes reste dans les ténèbres du paganisme, faute de ressources et faute de prêtres.

Voici quelques chiffres qui font bien augurer de l'avenir du catholicisme en Chine ; encore la statistique n'est-elle pas complète pour certains vicariats. Le nombre des fidèles s'est élevé cette année par comparaison avec l'année précédente d'environ 141,000 à 146,600 ; celui des catéchumènes de 63,466 à 69,230 ; celui des chrétientés de 2346 à 2750. Outre les 15 collèges qui reçoivent plus de 500 élèves, les missionnaires soutiennent 753 écoles, soit 107 de plus que l'an passé — pour environ 16139 enfants. Ils ont de plus la charge de 2700 orphelins, de plus de 4000 infirmes ; plus de 112.000 personnes ont été secourues par les œuvres établies au pays.

L'attention plus favorable des païens a permis de leur donner jusqu'à 70 000 instructions, tandis que 56 334 étaient données aux fidèles ; cependant les baptêmes d'adultes au chiffre de 8 281 sont de 200 moins nombreux que ceux de la précédente statistique ; au contraire les baptêmes d'enfants se sont élevés de 26 106 à 28 441.

Mais les comparaisons les plus consolantes sont celles de la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Depuis le décret de S. S. Pie X sur la communion fréquente surtout, les communions de dévotion augmentent rapidement.

Ainsi pour 90 034 confessions annuelles il y a eu 227 962 confessions de dévotion ; et pour 75 018 communions de précepte, 298 206 communions de surérogation !

Daigne Notre-Seigneur bénir la ferveur de nos frères et sœurs dans la foi, que sa grâce et la divine fécondité de l'Église nous font naître dans ces terres païennes. Mais ces résultats ne doivent pas faire oublier le prix auquel ils sont achetés : et nous ne pouvons mieux faire que de traduire ici la conclusion que le Rme Père Général tire de cette statistique :

« Nous rendons grâce à nos Provinces qui entretiennent en Chine 222 missionnaires. Nous leur recommandons, à elles et aux autres Provinces de l'Ordre, de se souvenir de nos missions chinoises dans lesquelles nos frères travaillent ardemment, au milieu d'innombrables adversités, le plus souvent, hélas ! privés pendant de longs mois de la société de leurs confrères, parce que leur petit nombre, et l'immense étendue de leurs territoires ne leur permettent pas de se réunir sans que des multitudes d'âmes ne souffrent de leur absence.

« Que la charité du Christ nous embrase tous ; venons en aide à nos frères, avec lesquels nous acquerrons des âmes à Jésus et des mérites pour nous.

« Songeons à l'énorme charge que le Saint Siège a imposée à notre Ordre ; songeons à ces 81 millions d'âmes païennes que nous *devons* convertir ! Songeons à ce qu'écrivent les Vicaires apostoliques : que ces âmes entreraient en foule dans l'Église s'il y avait pour les enseigner et les conserver dans la foi, davantage de missionnaires ! »

Oui, la moisson est abondante, les moissonneurs peu nombreux ! Prions du moins le Maître de la moisson, pour qu'il envoie des ouvriers dans son champ.

V.-M.





la grâce a

Nous li

Grand Th

ainsi guér

hache s'ét

Il y a q

circonstan

Braga, dan

Le 5 se

nom de M

se cassa

docteur M

mais, en v

de le reme

cependant

rait à jam

plier.

Désolée

Missionna

Esprit, co

nez-vous, ô

l'un pour é

toute la fa

Quelqu

rent toute

jours, le S

rester et q

(1) Vie de S

leur donner
données aux
3 281 sont de
que ; au con-
28 441.
s de la récep-
puis le décret
communions

7 962 confes-
pte, 298 206

et sœurs dans
us font naître
ent pas faire
avons mieux
Général tire

ent en Chine
et aux autres
hinoises dans
d'innombra-
le longs mois
mbre, et l'im-
pas de se réu-
absence.
ons en aide à
Jésus et des

posée à notre
e nous devons
coliques : que
our les ensei-
naires ! »

nombreux !
ie des ouvriers

V.-M.



Chronique Antonienne

SAINT ANTOINE CHIRURGIEN



La puissance que Dieu communique à ses saints pendant leur vie mortelle, il ne la leur enlève pas après leur mort, dans la gloire du ciel, car les dons de Dieu sont sans repentance, et la gloire augmente et perfectionne ce que la grâce a commencé.

Nous lisons, par exemple, dans la vie de saint Antoine, que le Grand Thaumaturge remplit parfois sur la terre l'office de chirurgien ; ainsi guérit-il instantanément un jeune homme qui d'un coup de hache s'était coupé le pied (1).

Il y a quelques années, saint Antoine se plut à montrer, dans une circonstance analogue, ses aptitudes chirurgicales. Le fait se passa à Braga, dans le Portugal, la patrie de notre Saint.

Le 5 septembre 1901, une petite fille de quatre ans et demi, du nom de Maria do Carmo Gyrao, tomba si malencontreusement qu'elle se cassa complètement le bras gauche, à la jointure du coude. Le docteur Magalhaès, chirurgien expérimenté, fut appelé en toute hâte ; mais, en voyant le bras de l'enfant, il déclara qu'il ne se chargeait pas de le remettre, vu l'impossibilité absolue de la guérison. Il plaça, cependant, un appareil tout en assurant à la mère que sa fille resterait à jamais infirme, et que le bras cassé ne pourrait plus jamais se plier.

Désolée, Mme Gyrao alla dire son chagrin aux Sœurs Franciscaines Missionnaires de Remedios. La supérieure, Mère Marie du Saint-Esprit, confiante en saint Antoine et dans la prière efficace : *Souvenez-vous, ô glorieux Saint*, lui donna deux exemplaires de cette prière, l'un pour être appliqué sur le bras cassé, l'autre pour être récité par toute la famille pendant la neuvaine qui commença le jour même.

Quelques jours plus tard, les deux sœurs de la petite malade vinrent toutes joyeuses annoncer à la Mère Supérieure que, depuis trois jours, le *Souvenez-vous* placé sur le bras de l'enfant, ne voulait plus y rester et qu'il était tombé par trois fois, sans qu'on sût comment : il

(1) Vie de Saint-Antoine, par Jean Rigauld, C. VII.

était, en effet, fortement enroulé sous les bandelettes qui serraient le bras. Ce fait extraordinaire se reproduisit pendant *six jours consécutifs*. En même temps, Maria do Carmo remuait son bras, assurant qu'il était guéri, et demandant qu'on lui enlevât l'appareil qui la gênait beaucoup : « Regardez donc, maman, disait-elle, si j'avais encore mal, je n'agitais pas ainsi mon bras ! » Et elle l'agitait de son mieux, autant que le lui permettait son appareil, pour montrer qu'elle disait vrai. La mère n'osait en croire ses yeux et ne voulut point d'abord consentir à défaire le bandage avant le retour du médecin, alors absent de Braga. Elle s'y décida enfin, le treizième jour, sur les instances de son enfant. O prodige ! le bras était réellement et parfaitement guéri, l'enfant ne ressentait plus la moindre douleur, il ne restait plus aucune trace de l'accident qui les avait alarmés tous.

Sur les entrefaites le médecin revient de son voyage, on l'appelle au plus tôt, il arrive. Il s'étonne de ce qu'on le fasse venir si vite, alors qu'il a formellement ordonné de laisser l'appareil pour le moins de vingt à quarante jours, après quoi il pourrait essayer de faire prendre *au bras perdu* une position convenable. Quand il aperçoit l'enfant en train de jouer de ses deux bras, il reste stupéfait ; il saisit le bras de l'enfant, le tourne et le retourne, le plie et le replie, puis il dit à Mme Gyrao : « En vérité, Madame, je crois et je confesse que ce cas est un vrai miracle ; personne ne saurait le contester. »

Le 20 septembre, c'est-à-dire moins de trois semaines après sa chute, la petite Maria do Carmo allait elle-même à Remedios remercier saint Antoine et les Religieuses qui avaient prié pour elle. Celles-ci purent constater, à leur tour, que le bras ne portait plus aucune trace de fracture, et que l'enfant n'y ressentait plus aucune douleur, même quand elle l'agitait fortement.

On se figure facilement la joie de toute la famille de la miraculée et leur reconnaissance envers saint Antoine. La mère de l'enfant s'empressa de publier hautement et d'attester formellement la guérison merveilleuse de sa petite Maria.

Ce n'est donc pas sans raison que l'on affirme dans le *Si queris* que saint Antoine rend les membres perdus. C'est une garantie qu'il mérite pareillement les autres éloges que l'on y énumère à son adresse. Faisons-en l'expérience pour la gloire de Dieu et de son serviteur et pour le bien de nos âmes ! (*D'après la Voix de Saint-Antoine*).

S-M.



Quell
livre-t-el
Notre-S
l'esprit c
vrons le

Il n'e
la divini
Quand
neuf enc
n'ajoute
les nour
de ses e
« qu'il f
ressuscit
saires,
mieux c
doutaie
demanc
teur-là
séducte



La leçon de Pâques



Le dogme catholique jouit, comme toutes les œuvres divines, d'une vitale fécondité qui se traduit en lumière pour l'intelligence, en amour pour le cœur, en directions pratiques pour la conscience. Au centre de ce dogme, comme le fondement inébranlable de tout l'édifice, se trouve une vérité qui pour jamais rattache le temps à l'Éternité, le siècle présent au siècle futur. Et cette vérité est l'énoncé d'un fait. L'Église catholique l'exprime ainsi :

LE CHRIST EST RESSUSCITÉ

Quelle lumière, quel amour, quel ligne de conduite cette vérité livre-t-elle à nos âmes ? quels enseignements la Résurrection de Notre-Seigneur répand-elle sur notre vie ? Il est bien conforme à l'esprit de l'Église de nous en informer. Sans chercher plus loin, ouvrons le Saint Évangile, et étudions-y la leçon de Pâques.

* * *

Il n'est point douteux que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'ait établi la divinité de sa mission ici-bas, sur la promesse de sa Résurrection. Quand même les trois premiers évangélistes ne rapporteraient pas en neuf endroits l'enseignement du Sauveur ; quand même saint Jean n'ajouterait pas qu'il doit en outre ressusciter au dernier jour ses fidèles nourris de sa Chair et de son Sang, nous avons le témoignage de ses ennemis. Ce que Jésus avait clairement prédit à ses apôtres « *qu'il fallait que le fils de l'Homme fût réprouvé, mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour* », il l'avait annoncé figurément à ses adversaires, en leur rappelant le *signe du prophète Jonas*. Et il avait été mieux compris de ceux-ci que de ceux-là : car tandis que ses apôtres doutaient, les Juifs non contents de le voir mort et enseveli, allaient demander à Pilate de faire garder à vue le Sépulcre : « Ce séducteur-là (la Vérité incarnée permet cette injure à ces perfides), ce séducteur-là a dit de son vivant qu'après trois jours il ressusciterait.

NTE

serraient le
ours consécu-
ssurant qu'il
lui la gênait
encore mal,
son mieux,
qu'elle disait
int d'abord
decin, alors
sur les ins-
t et parfaite-
ouleur, il ne
és tous.
on l'appelle
venir si vite,
ur le moins
er de faire
d il aperçoit
ait ; il saisit
eplie, puis il
onfesse que
ter. »
es après sa
édios remer-
elle. Celles-
plus aucune
ne douleur,
a miraculée
de l'enfant
ent la guéri-
i qu'aris que
rantie qu'il
son adresse.
serviteur et
toine).
S-M.

Mettez donc des sentinelles autour de son tombeau, afin que ses partisans ne puissent l'enlever et prétendre qu'il est ressuscité : cette dernière imposture serait pire que la première.

* * *

Les apôtres, raffermis dans la foi par les apparitions du Seigneur, attendaient au Cénacle que la vertu du Saint-Esprit les instruisit et leur apprît à faire de la résurrection de leur Maître le levier dont ils soulèveront le monde. Ils songèrent à compléter leur collège où la trahison de Judas avait laissé un vide. Mais quelle condition exiger du futur apôtre et quelle mission lui confier ?

Pierre se lève : « Que parmi les hommes, dit-il, qui nous ont accompagnés tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu avec nous, c'est-à-dire depuis le baptême de Jean jusqu'à son ascension dans le ciel, il y en ait un qui devienne avec nous *témoin de sa Résurrection.* »

L'Esprit-Saint descend sur l'assemblée des fidèles ; le retentissement du prodige rassemble autour de la maison une foule de toutes nations. Pierre au nom de tous prend la parole : il annonce la résurrection du Seigneur, prédite par David.

Quelques jours s'écoulaient ; devant le peuple, devant le sanhédrin, il rend de nouveau témoignage à Jésus ressuscité. En vain le Conseil de la nation commande-t-il le silence, en vain use-t-il de rigueur. Les apôtres joyeux d'avoir été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus, *attestent avec beaucoup de force la résurrection du Seigneur ; et une grande grâce était sur eux tous.* Toujours et partout désormais la résurrection est le point fondamental de leur prédication.

* * *

Ainsi dès les origines de l'Église, amis et ennemis s'accordent sur l'importance capitale du témoignage que la résurrection de Notre-Seigneur rend à sa mission rédemptrice. Mais personne mieux que saint Paul n'a exposé, en ses conséquences dogmatiques et morales, cet article de notre foi. Il en dévoile toute la splendeur, il en développe toute la fécondité, il en répand toute la richesse.

L'ampleur et la magnificence de ses conceptions ont pour ainsi dire épuisé la matière : après lui, on ne peut que répéter.

« Il y en a parmi vous, écrit aux Corinthiens le grand Apôtre, il y en a qui pensent que les morts ne peuvent pas ressusciter ; pourtant nous leur avons enseigné que le Christ est ressuscité des morts. S'il

n'y a point
pour les
tion est
voici les
cité son
péché et
jamais. »

La rés
Saint Jea
son corp
s'estimera
et son âme
de divisio
le juste J

« Si no
somm
chair que
vira-t-il, s
Christ es
et nous
nous-mêm

C'est à
combats
tableau d
dans son
manifesté
pas la pa

« Nous
a ressusc
Nous ne
homme
jour en j
sent pou
gloire...

Nous t
lui est pa
doute le

n'y a point de résurrection, il n'y en a pas plus pour le Christ que pour les autres. Mais si le Christ n'est pas ressuscité notre prédication est inutile, et vaine votre foi : inutile notre prédication, et nous voici les faux témoins de Dieu, car nous avons attesté qu'Il a ressuscité son Christ ; vaine votre foi, car vous n'avez pas été rachetés du péché et ceux qui se sont endormis dans le Christ ont péri pour jamais. »

La résurrection de Notre-Seigneur est ainsi le gage de la nôtre. Saint Jean nous l'avait fait soupçonner. Saint Paul va plus loin : si son corps ne parvient pas à la béatitude dont jouira son âme, il ne s'estimera pas suffisamment récompensé de ses travaux. Son corps et son âme ne font qu'un seul Paul et Paul ne veut pas de schisme, de division entre l'âme et le corps dans la rétribution que lui réserve le juste Juge :

« Si nous n'avons d'espérance au Christ que durant cette vie, nous sommes les plus misérables de tous les hommes ! C'est dans ma chair que j'ai lutté contre les bêtes, à Éphèse ! De quoi cela me servira-t-il, si cette chair ne ressuscite pas ? Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui dorment, et nous savons que Celui qui a ressuscité Jésus, nous ressuscitera nous-mêmes avec Jésus et nous admettra avec lui en sa présence. »

C'est à cause de cet espoir que l'Apôtre soutient sans faiblir les combats de toutes sortes dont il trace le véhément et douloureux tableau dans sa II^e épître aux Corinthiens : Il porte toujours avec lui dans son corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans ce corps ; les angoisses, les sollicitudes n'enchaînent pas la parole de Dieu :

« Nous croyons, c'est pourquoi nous parlons, sachant que Celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera aussi avec Lui... Nous ne perdons pas courage ; au contraire, alors même que notre homme extérieur se détruit, notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour. Car nos légères afflictions du moment présent produisent pour nous, au delà de toute mesure, un poids éternel de gloire... »

* * *

Nous touchons ici un point de la doctrine morale de l'Apôtre qui lui est particulièrement cher. La résurrection du Seigneur est sans doute le gage et l'assurance de la nôtre en attendant qu'elle en soit

le modèle : car « notre corps vil sera transformé et rendu semblable au corps glorifié de notre chef. » Mais elle est déjà la forme de vie que nous devons embrasser ; et c'est ici que vient se greffer sur le dogme cette habitude, ce mode d'être, cette manière spéciale de connaître, de croire, de pratiquer la vérité qui donne à chaque âme son attitude personnelle dans ses rapports avec le bon Dieu et qu'on nomme la *dévotion*.

La résurrection est éminemment la dévotion propagée par saint Paul. « Vous avez été ensevelis par le baptême dans la mort, avec Celui par qui vous êtes ressuscités selon la foi que vous donnez à Dieu qui l'a, le premier, ressuscité d'entre les morts ; en effet, tous autant que vous êtes, qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ, vous êtes ressuscités glorieusement avec lui. »

« Si donc vous êtes ressuscités avec lui, cherchez uniquement, goûtez uniquement les choses de Dieu ; puisque vous êtes morts à la terre, dépouillez-vous des pensées, des désirs, des passions de la terre, mortifiez en vous le vieil homme, l'homme de péché. »

« Puisque vous avez revêtu le Christ, l'homme nouveau créé dans la sagesse et la vérité, ne laissez paraître au dehors que la droiture et les vertus dignes d'un chrétien. Oubliez ces vains avantages de richesse, de gloire, d'ambition, de plaisir que vous offrait le monde. Pour moi, je regarde tout cela comme de la balayure afin de gagner le Christ, et d'être trouvé en lui juste de la justice qui vient de Dieu par la foi au Christ ; afin de connaître le Christ et la vertu de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, (en lui devenant conforme dans sa mort) et de parvenir, si je puis, à la glorieuse résurrection. »

.

Ainsi l'ardente espérance que l'Apôtre excite en nous par la considération de notre future résurrection, doit-elle selon lui se résoudre au mépris des choses passagères qu'on les nomme gloire ou ignominie, fortune ou persécution ; elle doit nous établir dans la paix, dans la joie, car notre conversation, notre vie, est dans le ciel avec Jésus ressuscité. Elle doit aussi nous faire éclater en actions de grâces. Saint Paul est l'apôtre de l'action de grâces ; et c'est par ce cri de son cœur que nous terminerons cet entretien :

Gloire, bénédiction et reconnaissance à Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui l'a ressuscité d'entre les morts et l'a fait asseoir à sa droite. Amen.

V.M.



Le P. Ar
Thomas de
famille. Il
du pieux et
rang dans
tué de la co
pratiquée a
du B. Grigi
Fraternité
par le R. P

Le jeune
vent de sa
d'entrée. C
profité d'un
encore con
ce jeune ho
une blonde
et des yeux

Nous coi
beau milie
ciat. Du pr
et la trouva
abandon à
avait à crai
toute seule,
meté inspir

Dans de
pour le jeun
1901, il fit s

Tout enti
peine aux ét
donna avec
ses confrère
chaleur en
et tenait mo
lies du natu

Le Père Antonin-Marie



Le nouveau le Seigneur s'est incliné vers le parterre séraphique du Canada pour y cueillir une fleur de son choix, et comme toujours c'est une bien belle âme qu'il a appelée de cette terre d'exil au séjour de la patrie.

Le P. Antonin-Marie, dans le monde Onésime Fernet, était né à Saint-Thomas de Joliette le 12 novembre 1881 d'une honorable et chrétienne famille. Il avait fait ses études au Collège de Joliette sous la direction du pieux et regretté père Beaudry. Élève bien doué, il tenait le premier rang dans sa classe, mais se distinguait plus encore par sa piété. Habitué de la communion fréquente et même quotidienne, depuis longtemps pratiquée au Collège de Joliette, voué à la sainte Vierge par la pratique du B. Grignon de Montfort, il était encore membre depuis trois ans de la Fraternité du Tiers-Ordre, établie au Collège et dirigée personnellement par le R. P. Beaudry.

Le jeune Onésime Fernet en était là quand il vint se présenter au couvent de saint François de la rue Dorchester pour y faire sa demande d'entrée. C'était durant le dernier trimestre de sa philosophie, il avait profité d'un jour de congé pour faire ce petit voyage. Je me souviens encore comme si c'était hier, de l'impression que me produisit dès lors ce jeune homme, en costume d'écolier, aux manières gracieuses, auquel une blonde chevelure, un teint rose et frais, des lèvres toujours souriantes et des yeux vifs et limpides donnaient un aspect vraiment angélique.

Nous convînmes bien vite d'une date pour l'entrée, et le jour fixé, au beau milieu des vacances, le jeune Onésime frappait à la porte du noviciat. Du premier jour son maître des novices connut cette âme candide et la trouva déjà avancée et fixée dans une solide spiritualité. Un total abandon à Jésus par Marie la tenait dans une étonnante paix et s'il y avait à craindre de l'excès dans une voie où elle semblait s'être formée toute seule, avec la grâce de Dieu, sa docilité tempérant une rare fermeté inspirait toute confiance.

Dans de telles dispositions on comprend que l'année du noviciat fut pour le jeune frère Antonin-Marie une année de paradis. Vêtu le 2 août 1901, il fit sa profession simple le 3 août 1902.

Tout entier à la vie spirituelle, le jeune profès sembla se remettre avec peine aux études. Toutefois bientôt, sans négliger la vie intérieure, il se donna avec entrain à la théologie, et le Fr. Antonin amusait beaucoup ses confrères lorsque retrouvant sa vivacité d'autrefois il discutait avec chaleur en frappant nerveusement de son crayon le pupitre de la classe, et tenait mordicus aux opinions qui lui semblaient les meilleures. Ces saillies du naturel n'étaient pas de longue durée, le chant de l'office et 'orai-

son retrouvaient notre Antonin recueilli en Dieu et tout entier aux mouvements de la grâce

Il travaillait ainsi sérieusement à son apostolat futur, quand se firent sentir les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Bientôt il n'y eut plus d'espoir. De bons soins cependant et un régime spécial pouvaient prolonger son existence. Il fut rappelé par ses Supérieurs du couvent de Québec à celui de Montréal. Il devait avoir, avant de mourir, la consolation d'être prêtre et de célébrer l'auguste Sacrifice de la Messe. Le 17 avril 1906, il était ordonné en effet, dans l'église conventuelle de Montréal, par S. G. Monseigneur Racicot.

Alors commença pour le jeune prêtre une vie de soins et de régime que tout autre eût trouvée bien pénible et souverainement ennuyeuse : essayer toutes sortes de traitements, prendre une grande variété de remèdes, pratiquer la vie au grand air jour et nuit, hiver comme été, etc.

Je ne crois pas que jamais malade s'astreignit à ce genre de vie avec la même constance, le même énergie, la même conscience et surtout le même calme et autant d'esprit intérieur que notre père Antonin. Chaque chose était faite par lui avec une régularité religieuse, chaque prescription observée. Quand on lui demandait s'il ne s'ennuyait pas, il répondait en souriant : "Comment ! quand j'ai fait mes repas, dit mes prières et pris mes remèdes, la journée est passée." Au milieu de tous ces soins assujettissants, il paraissait l'homme le plus heureux du monde. Alors que cette maladie amène nécessairement des périodes sombres ou au moins des temps d'énervement, de caprice et d'impatience, c'est à peine si une fois ou l'autre on put s'apercevoir d'une saillie qui ressemblât de loin à l'impatience. Le secret de ce calme vraiment admirable était cet abandon total à Jésus par Marie qu'il connaissait déjà à son entrée dans la vie religieuse. Dès les premiers jours de sa maladie, il fut prêt à faire la volonté de Dieu et s'il prenait tant de soins c'était par devoir et en conscience. Comme les conversations le fatiguaient beaucoup, il avait demandé à ne voir personne que ses Supérieurs et son Directeur. La communauté ne se doutait de sa présence que lorsqu'elle le voyait passer sans bruit dans les cloîtres comme un ombre ou plutôt comme un ange toujours souriant d'un sourire allègre.

Ce fut lui qui avertit son Supérieur et son Directeur que son état s'aggravait. C'était deux jours avant sa mort, il fit appeler son Directeur et lui dit : "Je m'en vais." Celui-ci lui donna alors l'Extrême-Onction qu'il avait déjà reçue dans une crise précédente, l'été dernier. Puis le malade de dire : "J'en ai pour deux jours." On n'y fit pas attention, car il ne paraissait pas qu'il y eût danger immédiat. Deux jours après, le mercredi matin, après avoir reçu la sainte communion dès le lever de la communauté, il dit : "Cherchez le R. P. Gardien et mon Directeur, car c'est la fin." Ceux-ci s'empressèrent d'arriver, on commença les prières des ago-

nisants, ma
la fin n'était
cement de s
parole avait
gageait à of
lui témoigne
vous aviez c
énergique fu
recevoir la r

A une vie
destiné.

Aux funér
père du défu
famille, de p
qui n'avaien
sentants de c
pathie ne ma
exprimons ic

QUÉBEC.
(dans le siècle
dar, pieusem
de vie religie
Montréal.
dans le siècle
ment décédé
religieuse,
SAN REMO
taine, ancien
vie religieux
France, le R
les leçons qu
Montréal
Gauthier, en
ans de profes
— M. Luc
profession su
— M. Frs.
— M. Geo
décédé le 28
— Frater
1" mars.

tier aux mou-
ur, quand se
it l'emporter.
: et un régime
par ses Supé-
it avoir, avant
uste Sacrifice
dans l'église

le régime que
euse : essayer
de remèdes,
etc.
de vie avec la
et surtout le
onin. Chaque
e prescription
répondait en
prières et pris
ous ces soins
monde. Alors
mbres ou au
ence, c'est à
e qui ressem-
nt admirable
ut déjà à son
sa maladie, il
soins c'était
e fatiguaient
Supérieurs et
ice que lors-
me un ombre
llègre.
son état s'ag-
1 Directeur et
Onction qu'il
uis le malade
tion, car il ne
s, le mercredi
de la commu-
r, car c'est la
ères des ago-

nisants, mais sans l'intention de les continuer, tellement il paraissait que la fin n'était pas encore proche. Au cours des prières, il s'endormit doucement de son dernier sommeil sans aucun signe de mort. Sa dernière parole avait été un acte d'amour de Dieu. Le prêtre qui l'assistait l'engageait à offrir sa vie à Dieu à différentes intentions, en particulier pour lui témoigner son amour : " D'ailleurs, ajouta le Père, vous le faites et si vous aviez cent ou mille vies, vous les donneriez avec bonheur. " Un oui énergique fut la réponse, et quelques instants après, le P. Antonin allait recevoir la récompense de sa générosité.

A une vie vraiment vertueuse et pure avait répondu la mort d'un prédestiné.

Aux funérailles qui eurent lieu le vendredi 28 février, assistaient le père du défunt, son frère ecclésiastique et de nombreux membres de sa famille, de plus, M. le curé de Saint-Thomas, les Clercs de Saint-Viateur qui n'avaient jamais oublié leur excellent élève de Joliette, et les représentants de différentes communautés religieuses de la ville dont la sympathie ne manque jamais de s'affirmer vis-à-vis de nous. Nous leur en exprimons ici notre sincère et profonde reconnaissance. X.

NECROLOGIE

QUÉBEC. — Au couvent des Saints Stigmates, frère Théophile, (dans le siècle : Joseph Forest,) convers, de Saint-Ambroise de Kildar, pieusement décédé, le 16 mars dans sa 38e année d'âge et sa 12e de vie religieuse.

Montréal. — Au couvent des Franciscains, le R. P. Antonin Marie, dans le siècle Onésime Fernet, de Saint-Thomas de Joliette, pieusement décédé à l'âge de 26 ans et 4 mois, après 6 ans et 6 mois de vie religieuse.

SAN RÉMO. — Le R. P. Régis Pontvianne, de la Province d'Aquitaine, ancien gardien et Définiteur, à l'âge de 71 ans, après 47 ans de vie religieuse. — Il avait connu le restaurateur de l'Observance en France, le R. P. Joseph Aréso et en avait soigneusement conservé les leçons qu'il mit en pratique jusqu'à la fin.

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. Michel Gauthier, en religion Fr. Michel, décédé ces jours derniers, après 7 ans de profession.

— M. Lucien Boucher, décédé en février dernier, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— M. Frs. Tardif, décédé le 9 février.

— M. Georges Saint-Pierre, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 28 février, à l'âge de 69 ans, après douze ans de profession.

— Fraternité Saint-Joseph. — M. Louis Labelle, décédé le 1^{er} mars.

— **Fraternité Sainte-Élisabeth.** — Mde Nap. Landry, décédée le 28 février.

— Melle Céline Hardy, Tertiaire isolée, décédée le 24 février, à la maison du Tiers-Ordre.

— Mde Emmanuel Monette, en religion Sr Véronique, décédée le 13 février, à l'âge de 70 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Paul Robert, décédée le 29 février, à l'âge de 91 ans, après 21 ans de profession.

— Mde Narcisse Brassard, en religion Sr Marie-des-Anges, décédée le 29 février, après quelques mois de profession.

— M. Louis Cayer, Tertiaire isolé, décédé en février, après 3 ans de profession.

Québec. — M. Adjudant Bédard, en religion Fr. François, décédé le 29 janvier, à l'âge de 18 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Le cher malade n'a cessé de donner pendant sa longue et douloureuse maladie les plus beaux exemples de patience et d'abandon à la volonté divine.

Saint-Simon de Bagot. — Mde Hector Beauregard, née Angéline Cusson, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 3 mars dernier, à l'âge de 36 ans, après 15 ans de profession.

— Mde J.-B. Labonté, née Edwige Palardy, en religion St François d'Assise, décédée le 3 février 1907, à l'âge de 65 ans, après 13 ans de profession.

Saint-Philippe de Laprairie. — Mde François Brosseau, née Rosalie Martin, tertiaire professe, depuis 1900, décédée le 15 janvier 1908.

Saint-Damase. — M. Jean-Baptiste Gaucher, en religion Fr. Pacifique, décédé le 23 novembre 1907, à l'âge de 61 ans.

— Mde Jean-Baptiste Pion, née Philomène Caouette, en religion Sr Philomène, décédée le 9 janvier, à l'âge de 70 ans.

— M. Paul-Amable Lussier, en religion Fr. Amable, décédé le 4 février, à l'âge de 71 ans.

Manchester. — **Paroisse Sainte-Marie.** — M. Jean-Baptiste Favreau, en religion Fr. Jean-Baptiste, décédé le 6 mars 1908, à l'âge de 65 ans, après deux ans et demi de profession.

Sainte-Thérèse. — Mde Vve Z. Roussil, née Angèle Ouimet, décédée le 9 février, après 16 ans de profession.

— Melle Glarisse Waddell, décédée après 3 ans de profession.

Saint-Jacques, l'Achigan. — Mde Vve Louis Rivet, née Julienne Cantin, en religion Sr Sainte-Élisabeth, décédée en février, après plusieurs années de profession.

Hull. — Mde Félix Cousineau, en religion Sr Sainte Cunégonde, décédée à l'âge de 68 ans, après 17 ans de profession.

C'est le deux février 1908, tandis qu'elle se rendait à l'église, que cette vertueuse mère de famille est subitement entrée dans son éternité. Le cantique du vieillard Siméon était sans doute dans son cœur, et Notre-Seigneur a laissé sa fidèle servante partir en paix, au chant du « *Nunc dimittis* ». Quelle belle heure pour mourir !

Saint-
Fr. Jean,
profession
Saint-
en religio
de 68 ans
— M. F
décembre
sion.

Il fut l'un
la milice de

— M. S
décédé le

— Mde

Sainte-An

et 16 jour

— Mde

Françoise-

après 3 an

— Mde

vier 1908,

lit de mor

Sainte

Fr. André

fession.

— Mde

Angèle de

ans de pro

— M. P

14 février,

Il fut touj

et par un re

Saint-

lie Lalong

plusieurs

Sa vie tou

tiaire modè

dire qu'elle

avec les an

de mourir p

ne le quitter

Sorel.

religion S

de profess

Mde Fr

çois d'Ass

Lac S:

Landry, décé-

24 février, à la

ique, décédée

sion.

91 ans, après

s-Anges, décé-

r, après 3 ans

nçois, décédé

ion sur son lit

oureuse maladie

vine.

auregard, née

lée le 3 mars

on St François

, après 13 ans

ois Brosseau,

décédée le 15

1 religion Fr.

ns.

te, en religion

, décédé le 4

M. Jean Bap-

6 mars 1908,

l.

ngèle Ouimet,

profession.

s Rivet, née

lée en février,

e Cunégonde,

e cette vertueuse

ique du vieillard

ssé sa fidèle ser-

rire pour mourir !

Saint-Jacques-le-Mineur. — M. Auguste Caron, en religion Fr. Jean, décédé le 11 février 1908, âgé de 46 ans, après 4 ans de profession.

Saint-Alban. — Mde Onésime Perron, née Lavigna Grégoire, en religion Sr Sainte-Angèle, décédée le 8 novembre 1907, à l'âge de 68 ans et 9 mois, après 14 ans et 5 mois de profession.

— M. Hubert Touzin, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 19 décembre 1907, à l'âge de 64 ans, après 17 ans et 7 mois de profession.

Il fut l'un des premiers hommes vaillants qui, à Saint-Alban, s'enrôlèrent dans la milice de N. P. saint François.

— M. Samuel Julien, en religion Fr. B. Julien de Saint-Augustin, décédé le 10 novembre 1907, après 4 ans et trois mois de profession.

— Mde Hercule Lahaie, née Adeline Dufresne, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 2 décembre 1907, à l'âge de 76 ans 5 mois et 16 jours, après 14 ans et 6 mois de profession.

— Mde Charles Savard, née Émilie Tessier, en religion Sr Sainte-Françoise-Romaine, décédée le 30 janvier 1908, à l'âge de 79 ans, après 3 ans et demi de profession.

— Mde Trefflé Bertrand, née Auréa Bussière, décédée le 16 janvier 1908, à l'âge de 32 ans, après avoir reçu le saint habit sur son lit de mort.

Sainte-Anne des Plaines. — M. Georges Belisle, en religion Fr. André, décédé le 3 février, à l'âge de 73 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Norbert Terrien, née Angèle Beausoleil, en religion Sr. Angèle de Merici, décédée le 14 février, à l'âge de 74 ans, après 9 ans de profession.

— M. Pierre Renaud, en religion Fr. Pierre d'Alcantara, décédé le 14 février, à l'âge de 86 ans, après 13 ans de profession.

Il fut toujours un Tertiaire édifiant ; il se distingua par un grand esprit de foi et par un respect profond pour les ministres de l'Église.

Saint-François de Salles, Comté Laval. — Melle Aurélie Lalonge-Gascon, décédée le 10 février, à l'âge de 74 ans, après plusieurs années de profession.

Sa vie toute de charité, de pauvreté et d'humilité, était bien celle de la Tertiaire modèle. Comme un religieux du cloître, elle ne cessait de prier, et l'on peut dire qu'elle n'a fermé ses lèvres à la louange divine ici-bas, que pour aller chanter avec les anges les immortels cantiques de l'Éternité bienheureuse. Qu'il est doux de mourir pour trouver Celui qu'on cherche en vain sur la terre, pour le trouver et ne le quitter jamais.

Sorel. — Mde Urbain Laroche, née Mathilde Lamiraude, en religion Sr Marie du Crucifix, décédée le 26 décembre, après 4 ans de profession.

Mde François Cofsky, née Éléonore Beaudry, en religion Sr François d'Assise, décédée le 26 février, après 5 ans de profession.

Lac Saint-Jean. — M. L. Grondin, décédé le 27 janvier.

Worcester, Mass. — Mde Philomène Maloin, en religion Sr. Sainte-Élisabeth, décédée le 24 février, à l'âge de 73 ans, après 5 ans de profession.

Saint-Augustin, Comté de Sainte-Marie. — M. Léon Rochon, père de Monsieur le Curé, décédé le 5 mars. Il appartenait à la Fraternité de Sainte-Thérèse.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

I. — BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE



év. P. Léopold Bernard, O. F. M. : *Sur le Calvaire*
Courtes méditations suivies d'un Chemin de Croix.
Petite brochure de x-144 pp. in-16. Bordeaux, rue de
la Teste, 36.

La Passion de Jésus a toujours été le livre préféré des Saints ; c'est dans ces pages sanglantes qu'ils ont appris toute vertu. Si nous savions comme eux regarder et comprendre, nous sentirions comme eux notre cœur s'embraser d'un ardent désir d'imitation. C'est pour nous aider à jeter sur notre crucifix ce regard pénétrant et sanctifiant, que le R. P. Léopold livre cet opuscule à la publicité. La pensée de tant et de si beaux livres écrits sur la Passion aurait eu tort de l'arrêter dans son entreprise ; il n'y aura jamais trop de livres qui nous parlent de Notre-Seigneur, de sa Sainte Mère de l'œuvre laborieux et fécond de notre salut. Ils font partie de l'unique nécessaire.

Les 14 méditations que nous présente ces humbles pages contribueront pour la part qu'il plaira au Bon Dieu de leur donner à répandre l'amour de Jésus crucifié dans les âmes de bonne volonté. C'est le vœu, c'est la prière de l'auteur ; c'est aussi la nôtre.

R. P. Amédée de Mérona, Frère-Mineur de la province de France. *Version française-latine du catéchisme* en langue chinoise. (Versio gallico-latina, cum numero clavium et tractuum catechismi Hou-Koang.) Cum permissu Superiorum. Pekini. Typis Pei-Tang. 1907.

Le R. P. Didace Léra, chargé de l'examen du livre, le déclare devoir être d'une grande utilité aux jeunes missionnaires européens, autant à cause de la fidélité de la traduction qu'à cause de la présence, à la marge de la version littérale, de l'index des caractères chinois, ainsi que de la prononciation mandarine, avec le nombre des traits de chaque caractère. Nous souhaitons à cet ouvrage de notre zélé confrère tout le fruit que son auteur avait en vue en entreprenant ce laborieux et difficile travail.

T. R. P.
Maria O.
Carrère, 1

La Sem
rement qu
était en bo
naitre le c

La bro
taine coin
haitons de
serviteur c
canonique

Le Bie
Jeanne de
Riom, au
Vierge ; il
et sur les
Grignon
à cause de
un saint ;
C'est cette
P. Othon.

F. Cav

xvi-352 p

Le non
controver
lumières c
mais auss
mouveme
nous moi
sont les p
suscitées.

Comm
de la Tri
consustan
mes de l
deuxième
manque p
tement la
beaux pas

Ce livr
faire aim
souffert. »

T. R. P. Othon, de Pavie O. F. M. Le Bienheureux **Gabriel-Maria** O. F. M. (1460-1532) une brochure de 40 pp. Roze Ed. Carrère, 1907.

La *Semaine Religieuse* du diocèse de Clermont annonçait dernièrement que la cause de béatification de ce saint religieux franciscain était en bonne voie et que l'année 1908 verrait probablement reconnaître le culte immémorial qui lui est rendu.

La brochure du pieux et vaillant historien de la province d'Aquitaine coïncide heureusement avec les progrès de la cause ; nous souhaitons de grand cœur qu'elle ranime la dévotion des fidèles au digne serviteur de *Marie* et influence ainsi favorablement l'issue du procès canonique.

Le Bienheureux Gabriel Maria, qui fut avec la Bienheureuse Jeanne de Valois le fondateur de l'Ordre des Annonciades, naquit à Riom, au diocèse de Clermont. Toute sa vie fut dévouée à la T. S. Vierge ; il avait constamment au cœur la pensée de sa Souveraine, et sur les lèvres son nom béni. Longtemps avant le Bienheureux Grignon de Montfort, il se nomma le Serviteur de Marie : et c'est à cause de sa dévotion que le pape Léon X qui l'honorait comme un saint, adjoignit à son nom de religion celui de la Reine du Ciel. C'est cette belle vie que sobrement, mais dignement, expose le T. R. P. Othon. V.-M.

II. — AUTRE NOTICE

F. Cavallera, docteur ès lettres. **Saint Athanase**, un vol. in 16 de xvi-352 pp. Collection *La Pensée chrétienne*. Paris, Bloud. 1908.

Le nom seul de l'illustre docteur alexandrin rappelle les ardentés controverses dogmatiques du IV^e siècle, où il jeta non seulement les lumières de son génie, l'éloquente et invincible logique de sa parole, mais aussi son repos et sa vie. Tout-fois ce n'est pas l'existence aussi mouvementée que féconde de l'invincible antagoniste d'Arius que nous montre M. Cavallera, non plus que son œuvre littéraire : ce sont les principaux aspects de sa doctrine et des opinions qu'elle a suscitées.

Comme il convenait, une place prépondérante est donnée au dogme de la Trinité ; l'histoire en effet résume Athanase dans son mot : *consubstantiel*. (pp. 1-209.) La doctrine du salut, c'est-à-dire les dogmes de l'Incarnation et de la Rédemption, est exposée dans une deuxième partie (p. 211-293). Enfin, une troisième partie, qui ne manque pas d'intérêt, bien qu'elle ne passionne pas aussi immédiatement la pensée que les controverses dogmatiques, renferme de beaux passages d'exégèse, de théologie pastorale et ascétique.

Ce livre est digne « d'apporter la lumière aux esprits droits et de faire aimer le vrai Christianisme pour lequel Athanase a écrit et souffert. » V. M.

Pensée

Le vrai sage est celui qui apprend tous les jours à bien mourir, et qui considère souvent l'état où il se trouvera à l'heure de la mort et le jugement qui la suivra, où tout ce qu'il aura fait dans sa vie lui sera représenté, où aucune faute ne restera impunie.
(*Sainte Brigitte, tertiaire.*)

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance.

Grâces spirituelles, 29. — Grâces temporelles, 21. — Pêcheurs, 26. — Vocations, 14. — Positions, 18. — Malades, 41. — Jeunes gens, 21. — Jeunes filles, 29. — Défunts, 19. — Ivrognes, 27. — Actions de Grâces, 9. — Familles, accord, 4. — Santé, 34. — Objets perdus, 2.

Faveurs diverses

Montréal. — Grand remerciement à saint Antoine pour deux faveurs obtenues. R. P. — Merci au saint Enfant-Jésus, à Marie-Immaculée et à saint Antoine pour une grande faveur obtenue. Mlle A. G. — J'avais promis à saint Antoine de publier ma guérison et de faire dire une messe pour l'âme du purgatoire la plus abandonnée. Je viens remplir ma promesse, en vous priant de publier cette faveur avec mes remerciements. Mde F. X. R. — Remerciements à saint François pour une guérison obtenue par l'application des feuilles de rosier. A. C. — **Québec.** — Reconnaissance à Notre-Dame de Pitié, à Notre-Dame du Rosaire et au frère Didace pour une guérison obtenue et accord rétabli entre parents. V. N. — Reconnaissance à saint Antoine et au frère Didace pour la guérison de mon enfant. R. R., Saint-Malo. — **Saint-Roch.** — Remerciements à saint Antoine pour faveur obtenue. Trois Dames. — **Upton, P. Q.** — Brevet obtenu grâce à la protection de la Très sainte Vierge et du bon saint Antoine. F. A. R. — **Fall-River.** — Faveur obtenue après neuvaine à saint Joseph, à sainte Anne et à saint Antoine. — **Saint-Lin.** — Plusieurs faveurs spirituelles et temporelles obtenues par saint Antoine. — **Longueuil.** — Depuis de longues années je désirais être guérie, mes désirs se sont réalisés, à la crèche de Jésus-Enfant, par l'intercession de sa sainte Mère et mon âme aussi bien que mon corps ont trouvé le soulagement désiré. J'avais promis de publier dans la *Revue*. Tertiaire. — **Sorel.** — Ayant à cœur d'obtenir la conversion d'un jeune homme ivrogne, je m'adressai à N. P. saint François. C'était dans l'automne 1907. Je fis profession dans le Tiers-Ordre le 8 décembre et priai en ce jour, avec toute la ferveur possible N. S. Père, au nom de son amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, de convertir la personne en question. Ma confiance n'a pas été déçue. Depuis ce temps, cette personne, même pendant les fêtes du 1er de l'an, ne s'est pas enivrée. Ce jeune homme a dû faire un voyage, pendant lequel je craignais beaucoup la rechute, mais il est resté fidèle et ferme, en assurant qu'il ne prendrait plus de boisson. Aidez-moi, chers lecteurs, à remercier N. P. saint François de cette faveur, et croyez comme moi qu'on obtient toujours la grâce demandée le jour de notre profession. Tertiaire. — **Saint-Casimir.**

— Reconnaissance à saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenues. Mde L. P.